2005
n°29

archéologie en languedoc

REVUE DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE L'HERAULT
Publiée avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

Auriac, Fourtou, Les Egues : Trois sites castraux de l'archevêque de Narbonne en Razès (Aude) Xe-XIIIe siècles

par Frédéric Loppe*, Marcel Floutié**

Résumé : Cette étude, dont une partie (site d'Auriac) a été réalisée en 1998-1999 dans le cadre d'un Mémoire de maîtrise (Loppe 1999) et d'un travail de recherche réalisé à la demande de la municipalité (Loppe 2005a), souhaite présenter trois sites castraux des Hautes Corbières qui dépendaient de l'archevêque de Narbonne et faisaient autrefois partie du comté de Razès. Deux d'entre eux ont été découverts par la prospection de terrain. La seule fortification connue jusqu'alors, (château d'Auriac), fait ici l'objet d'une étude historique et architecturale plus vaste qui révèle pour la première fois l'existence d'un site immense d'environ 2,5 hectares, ce qui en fait à notre connaissance le plus vaste *castrum* de toutes les Hautes Corbières.
Ces trois notices, qui s'accompagnent le cas échéant d'une étude du mobilier recueilli en prospection, couvrent une période s'étendant principalement entre les Xe et XIIIe s., et souhaitent ainsi faire connaître ces *castra* désertés afin d'apporter des données supplémentaires sur l'histoire, l'économie, les techniques de construction et les datations de certaines structures médiévales fortifiées dans ce secteur de l'Aude.[1]

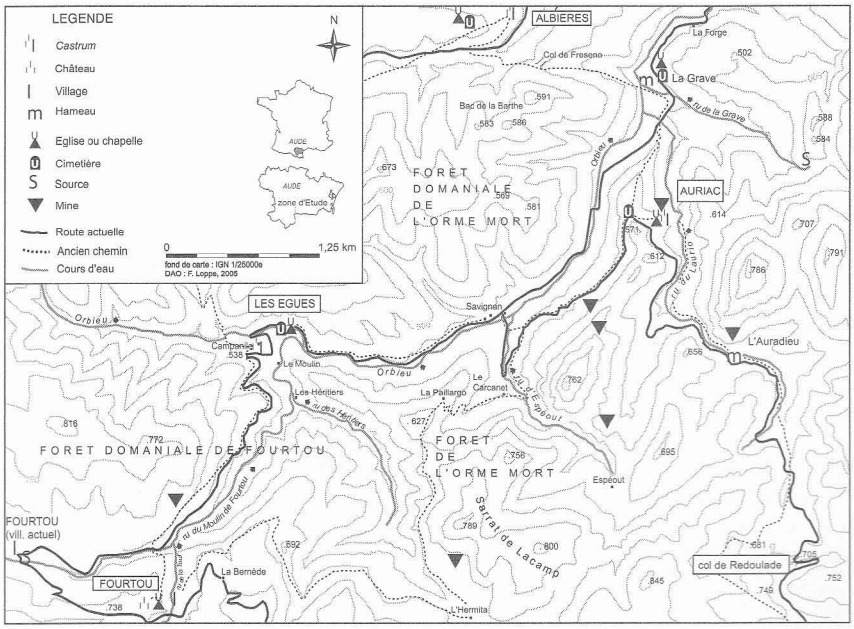

fig. 1 : Carte générale de situation.

Les sites retenus pour cette étude dépendaient au Moyen-Âge de l'archevêque de Narbonne et se situaient dans le diocèse de cette ville ainsi que dans l'ancien pays carolingien du Razès. Géographiquement proches (ils sont tous situés dans un rayon de 6 km), ils n'ont par ailleurs pas, ou très peu, fait l'objet d'une étude, et ce bien qu'ils aient un indéniable intérêt archéologique (**fig.1**). Ainsi, si le château d'Auriac[2] était connu et localisé (Pous 1969, p. 81 ; Quehen, Dieltiens, 1983, p. 169-174), il n'en allait pas de même pour son village castral, identifié seulement par la prospection en 1998, et dont nous publions ici les premières informations. Quant aux sites fortifiés des Egues et de Fourtou[3], ils n'avaient apparemment jusque là jamais été localisés sur le terrain, malgré de timides apparitions dans les sources médiévales ou modernes[4]. Ces sites, tous abandonnés, font partie d'un secteur qui a connu depuis le Moyen-Âge un quotient de désertion des lieux d'habitat compris entre 20 et 40 %, ce qui les situe dans une moyenne assez basse (Raynaud 1986, p. 437, carte 1).

I. LE CONTEXTE

1. Aspects géographiques et économiques.

Dans les environs immédiats de la vallée de l'Orbieu, qui partage les Hautes-Corbières du sud vers le nord, ces *castra*, implantés à des altitudes comprises entre 500 et 740 m environ, ont comme points communs d'être situés dans une région de moyenne montagne au relief tourmenté. Dans ce secteur, le substrat géologique se compose principalement de calcaires, grès, et schistes, qui sont de fait les matériaux de base entrant dans la construction de ces fortifications médiévales.

---

* Archéologue médiéviste, doctorant, animateur patrimoine, Amicale Laïque de Carcassonne, 87 rue de Verdun, 11000 Carcassonne.
** Maçon-tailleur de pierres, 11330 Albières.

1 - Qu'il nous soit permis de remercier ici Mme le Maire d'Auriac ainsi que son conseil municipal pour le financement de cette étude. Nous tenons également à remercier vivement Mme H. Débax pour les corrections et suggestions apportées à cet article.
2 -Canton de Mouthoumet.
3 - Canton de Couiza.
4 - Seul G. Langlois semble les situer avec exactitude sur une carte, mais n'en fait pas la description (Langlois 2001, carte p. 16).

Cette zone possède par ailleurs de nombreux filons miniers qui ont fait l'objet de multiples exploitations au cours des siècles et ce, dès l'époque romaine. On trouve ainsi dans le massif de Mouthoumet et sa bordure méridionale, du minerai de fer, de manganèse, de cuivre, d'antimoine, de plomb et plomb argentifère, auxquels il faut ajouter la calcite, la baryte, les phosphates, le sel gemme, ainsi que la houille (Cabaussel 1954, 199).

Pour les sites qui nous occupent, des mines d'argent et de cuivre, aujourd'hui abandonnées, étaient présentes en grand nombre sur la commune d'Auriac : l'une d'entre elles, la mine de cuivre argentifère de la Gassotte sur le Mont-Marcus, a fait l'objet d'un sondage en 1986 et a livré des tessons XVe-XVIe s. (Langlois 1989, p. 40). Cette mine, ainsi que d'autres (Lacamp-Hermita, Miéloubret, Matofagino), avaient été signalées dès 1955 dans les environs d'Auriac (Ovtracht 1955, p. 17, 18)[5].Certaines étaient encore en activité aux XVIIIe et XIXe s. sous forme de concessions. Sur ce même territoire, plusieurs forges, dont celle de M. Davaux, employaient en 1818 le fer oxydé noir et rouge de Villerouge-Termenès et Palairac (Mahul 1857-1885, t. III, p. 377). Il faut par ailleurs signaler la présence d'une ou plusieurs mines à environ 700 m au nord du site de Fourtou, le long de l'ancien chemin qui conduisait aux Egues[6].

Quant à l'or, et malgré les nombreuses légendes qui expliquent sans doute l'étymologie d'Auriac et d'Orbieu, il n'est que très faiblement représenté, alors que les teneurs en argent sont très élevées et toujours associées au plomb, au cuivre, ou à l'antimoine.

Ces trois fortifications se situent donc dans une région recelant des richesses métalliques de première importance qui, comme on le verra, ont très certainement été exploitées durant le Moyen-Âge et ont par ailleurs probablement généré des conflits : ces métaux étaient en effet une source d'enjeux importants, notamment pour la fabrication des armes et autres outils, mais aussi et surtout pour celle de la monnaie.

En outre, la présence de sources salées entre Sougraigne et Fourtou, n'exclut pas la possibilité que les puissants se soient très tôt intéressés à cette denrée, particulièrement prisée au Moyen-Âge[7]. En effet, on sait que le sel issu des étangs et de la mer est exploité durant cette période[8], que ce soit pour les activités domestiques ou même le nettoyage des draps (Cayla 1961). R. Descadeillas signale d'ailleurs qu'au XVIIIe s., l'accès aux sources de la Sals était contrôlé par la Ferme Générale des Gabelles qui possédait même un poste de garde à proximité (Descadeillas 1959, p. 127)[9]. Par la suite, face à la cherté du sel, une contrebande organisée autour des sources de la Sals s'instaure entre le milieu du XVIIIe s. et le milieu du siècle suivant (Descadeillas 1959, p.125-142). On verra même les gens s'approvisionner en masse auprès de ces sources après le tremblement de terre de 1824, le sel étant obtenu par chauffage et évaporation (Descadeillas 1959, p. 133, 134)[10]. D'ailleurs, dès 1834, Vène note que le sel issu des sources de la Sals « aurait probablement la même qualité que celui qui est extrait des sources de Saliès (Basses-Pyrénées). Ce dernier est employé à faire des salaisons renommées. Pour cet usage, il possède des qualités qui le font préférer au sel extrait des eaux de la mer, comme cela a lieu pour le sel des sources de Bex en Suisse, de Northwich en Angleterre » (Vène 1834, p. 13).

2. Le contexte historique (Xe-XIIIe siècles)

a. Le Xe siècle

En 865, Charles-le-Chauve sépare en deux régions la Septimanie et la marche d'Espagne, dont la limite est fixée aux Corbières. Cinq ans plus tard, Wilfred-le-Velu, comte d'Urgell et de Cerdagne, possède aussi le Capcir, le Conflent, et le Fenouillèdes, alors que le Razès et le Pérapertusès restent au comte de Carcassonne. Près d'un siècle plus tard, Oliba Cabreta, petit-fils de Wilfried, héritera des comtés de Cerdagne, Bésalù, Berga (Espagne), Capcir, Conflent, Vallespir et Fenouillèdes (Bayrou 1988b, p. 9). Les seigneuries des Corbières se trouvent placées sous la suzeraineté du comte de Carcassonne et du vicomte de Narbonne, eux-mêmes peut-être sous la mouvance du comte de Toulouse depuis 872.

---

5 - L'auteur remarque ainsi que « on s'intéresse depuis des temps très reculés à la minéralisation des Corbières. Malheureusement la région semble n'avoir jamais été étudiée à fond, mais on sait actuellement qu'il y a là une petite province metallogène et cuprifère : viennent ensuite, par ordre d'importance économique, Sb, Pb, Ag, et accessoirement Au et Hg. Les gangues sont formées de quartz, barytine, calcite et sidérose, cette dernière pouvant rester seule ».

6 -Information révélée par M. Floutié. Nous ne connaissons pas les gisements relatifs à ces mines, ni leurs périodes d'exploitation, mais elles pourraient être médiévales, voire même antérieures.

7 - Ainsi, comme le relève A. Dupont pour le sel des étangs du Languedoc, « le sel est un des produits les plus caractéristiques de l'économie méditerranéenne médiévale; son exploitation est liée aux nombreux usages que l'on attend de lui, soit dans la vie domestique (alimentation courante; conservation de la venaison, poisson; préparation du porc), soit dans l'élevage (nourriture du mouton), soit dans l'industrie (traitement des peaux) » (Dupont 1958, p. 7).

8 - Ceux autour de Narbonne sont exploités dès le XIe s. (Dupont 1958, p. 9).

9 - « On trouve à cet endroit, espacées l'une de l'autre de quelques pas, trois sources. Gensanne les situe à Fourtou et signale qu'elles sont beaucoup plus salées en temps de pluie qu'en temps de sécheresse. Le degré de salure, variable, restait cependant suffisamment élevé en toute saison. Aussi les habitants des environs venaient-ils y puiser car la Ferme Générale des Gabelles autorisait l'enlèvement de l'eau dans des pots de terre au profit des populations voisines qui s'en servaient pour pétrir. On y voyait encore il y a cinquante ans, tout près de l'orifice du griffon principal, un amas de pierres, débris d'anciennes guérites où stationnaient les préposés à la garde l'eau. Vers 1770, les témoins s'accordaient à dire que subsistaient les fondations d'une vieille bâtisse : il y avait là autrefois une caserne de gabelous. Mais depuis longtemps la Ferme Générale se contentait d'entretenir un sous-brigadier et trois hommes à Fourtou ».

10 - « Des modifications importantes sont survenues : le tremblement de terre du 18 juillet 1824 a accru d'une manière très sensible le degré de salure des eaux. [...] Quelquefois, sans raison apparente, l'eau n'accuse plus que 8 degrés de salure; il est des jours où elle en donne 14. Dans le premier cas, on tire de 7 à 8 veltes d'eau 11 kg de sel; dans le second cas, 20 kg. Ce sel est quand même très inférieur à celui qu'on extrait des salins de la Méditerranée; mais il serait facile d'améliorer sa fabrication et dès lors, on porterait un grand préjudice à ces établissement.

Les habitants de Cubières ont été les premiers à s'apercevoir de l'augmentation du degré de salure. Ils se sont rendus aux sources et ont mis de l'eau à bouillir sur place. La nouvelle s'est répandue dans le pays et, pendant 3 mois, jusqu'à la mauvaise saison, on a vu des convois de deux cent personnes, d'autant de bêtes de somme prendre de l'eau, en faire du sel et le livrer à la consommation ».

En 962, le comte de Barcelone donne le Fenouillèdes à son frère Oliba Cabreta, comte de Cerdagne. De son côté, le Razès devient l'apanage de la branche cadette de la maison de Carcassonne à partir de 957 (Quehen, Dieltiens, 1983, p. 18).

En 980 un conflit éclate entre Oliba (fils de Miron et petit-fils de Wilfred) et Roger, comte de Carcassonne, « et, à la suite de cette guerre dite du Razès, le comte de Cerdagne-Besalu se trouve à la tête de toute la partie sud du Razès (Capcir, Donazan, Fenolhedès, Perapertusès). Les deux comtes fortifient alors leur frontière » (Langlois 1991, p. 54).

Selon A. de Pous, le comte de Carcassonne aurait alors fait élever les châteaux de Montrouch, Ségure, Paziols, Aguilar, Palairac, Auriac, Laroque-de-Fa, Massac et Davejean (Pous 1963, p. 7). Pour G. Langlois, « outre le château de Rennes cité dès l'époque carolingienne, et le château d'Auriac, cité dès 1026[11], la défense devait comprendre les châteaux de Termes, d'Albedun (Le Bézu) et peut-être Durfort et Carcassès » (Langlois 1991, p. 54).

De son côté le comte de Bésalù aurait érigé Peyrepertuse, Quéribus, Camps sur l'Agly et Padern.

Selon A. de Pous, le comte de Carcassonne aurait du multiplier ainsi les postes de garde car les voies de pénétration de son territoire étaient nombreuses : Auriac barrait de ce fait le col de Redoulade, Laroque-de-Fa et Massac surveillaient la très ancienne voie du col de Cédeillan tandis que Palairac, Ségure, Paziols et Aguilar veillaient sur la plaine de Tuchan et les diverses voies qui s'y rencontrent.

b. Le XIe siècle : partages et accords

Le testament de Bernard Taillefer, en 1021, nous montre la limite nord des territoires de la maison de Cerdagne ponctuée de châteaux tels que Puylaurens, Fenouillet, «*Popia*», Peyrepertuse, Quéribus et Aguilar. L'Eglise séculière détenait également des possessions dans les Corbières, puisque les archevêques de Narbonne entreprennent la construction du château de Villerouge-Termenès dont ils font le chef lieu ecclésiastique des Corbières, secteur où ils étaient également détenteurs des seigneuries d'Albières, Auriac, Cubières, des Egues, et Fourtou.

Dans les années 1060, des déchirements entre les héritiers de la lignée des comtes de Carcassonne entraînent un morcellement d'un certain nombre de leurs possessions. Cette zone, située aux confins méridionaux de leurs terres, fait l'objet, avec d'autres, de convoitises de la part du comte de Barcelone (Débax 2003, p. 58-71). C'est ainsi que vers 1070, ce dernier, Ramon Berenguer Ier, dépense en tout la somme considérable de 5000 onces d'or pour s'assurer la mainmise sur ces nouvelles terres, devenant par ailleurs le seigneur supérieur de plusieurs places fortes en Razès, au titre desquelles Auriac (Débax 2003, p. 71) qui, comme on le verra, présente une importance stratégique, économique et militaire de premier ordre (*infra*). Comme le relève H. Débax, « ces accords de 1067-1070 sont véritablement les prémisses de la grande guerre du XIIe s., préfigurant la politique d'intervention barcelonaise en Languedoc, mais aussi le jeu de balance des Trencavel entre leurs deux puissants voisins, et suzerains potentiels, de Toulouse et de Barcelone » (Débax 2003, p. 71).

De fait, exclus du Carcassès et du Razès, les héritiers des Trencavel, en particulier Ermengarde et Bernard-Aton IV renouent alliance avec les Toulousains qui paraissent à nouveau vouloir s'impliquer (Débax 2003, p. 72, 75). Enfin, « Bernard-Aton s'impose en Carcassès et Razès à partir des années 1080. On ne sait ce qu'il advint des vicomtes nommés par les Barcelonais, qui disparaissent de notre documentation. Mais les Trencavel contrôlent bien la région : dès 1082, Bernard-Aton peut donner des terres près de Limoux, puis il reçoit avec sa mère un grand nombre de serments pour tous les grands châteaux des deux vicomtés (dont Auriac, ndlr) et en 1090, il prend pour la première fois le titre de *vicecomes Karkassensis* et *Reddensis* (Débax 2003, p. 77, 78).

c. Le XIIe siècle : la guerre permanente

Après son retour de Croisade, et avant 1112, Bernard Aton s'allie avec le roi d'Aragon et reprend de lui le Razès en fief, recevant pour cela 12000 sous, « puis poursuit sa politique d'alliances avec le comte de Toulouse, duquel il reprend le Carcassès en fief ». Il règle par ailleurs un différend avec l'archevêque de Narbonne au sujet de Capestang (Débax 2003, p. 81). Une guerre éclate alors entre Trencavel et Barcelone, mais la paix est rétablie grâce à l'intervention de l'archevêque de Narbonne : ainsi, selon les termes de cet accord, Trencavel reprend en fief les comtés de Carcassonne et Razès tout en se reconnaissant vassal de Barcelone (Débax 2003, p. 82). Ce n'est que vers 1125, après une grave sécession entre 1120 et 1124, que les Trencavel parviennent à reprendre en main leurs terres : ainsi, avec Albi, Carcassès et Razès forment désormais la base du pouvoir des Trencavel (Débax 2003, p. 85). Dès la fin des années 1130, un relâchement se produit dans l'alliance entre Trencavel et Toulouse, et en 1141 ou 1142 les hostilités reprennent entre les deux camps, conflit qui voit la prise ou la reprise de plusieurs places-fortes en Albigeois, Lauragais et Razès, combats durant lesquels des seigneurs alliés des Trencavel sont capturés (Débax 2003, p. 88). Les Trencavel nouent alors une nouvelle alliance avec Barcelone vers 1150 et de leur côté les Toulousains se rapprochent de l'évêque de Béziers, « manœuvres diplomatiques qui annoncent les guerres qui vont déchirer le Languedoc occidental en 1153 puis en 1159 (Débax 2003, p. 89). Le conflit perdure encore dans les années 1160-1170 et Roger II Trencavel, dont le père Raymond, tué en 1167 est un bref instant passé dans le camp toulousain, se voit dans l'obligation de renouer des liens avec Barcelone, opération qui aboutit en 1179 à un accord par lequel il reçoit en fief d'Alfonse, Carcassonne, Razès, Lauragais, pays de Sault, Termenès et Minervois (Débax 2003, p. 92, 93). Par la suite, des opérations militaires sont menées dans tout le

11 - Cette date n'est accompagnée d'aucune référence et nous paraît sujette à caution (*infra*).

Languedoc occidental dans les années 1180 et 1190, les troubles ne cessant qu'à la mort de Roger II, en 1194.

d. Le XIIIe siècle : Croisade contre les Albigeois et conflits d'intérêts.

Raymond-Roger Trencavel arrive ainsi au pouvoir à l'âge de neuf ans et est aussitôt confié à la tutelle de Bertrand de Saissac. Malgré tout, le conflit se ranime avec Toulouse au tout début du XIIIe s. et Trencavel, manquant d'alliés, paraît également en grandes difficultés financières, puisqu'il emprunte des sommes considérables entre 1201 et 1204 (Débax 2003, p. 95). Dix ans après l'accession au pontificat d'Innocent III en 1198, le légat du pape Pierre de Castelnau est tué en 1208. C'est alors qu'à l'été 1209, la Croisade déferle en Languedoc dans le but officiel d'extirper l'hérésie cathare qui s'est complaisamment développée sous la protection des princes méridionaux. À la suite de la prise de plusieurs places fortes sur les seigneurs méridionaux, Simon de Montfort donne la plupart d'entre elles à ses plus fidèles vassaux : c'est ainsi que le château de Termes est attribué à Alain de Roucy, lequel profite de sa nouvelle situation pour tenter d'accaparer des biens appartenant notamment à des seigneuries ecclésiastiques : c'est ainsi le cas pour le *castrum* de Palairac, qu'une sentence arbitrale de 1215 finira par adjuger à l'abbaye de Lagrasse, sauf les droits d'albergues et de minières réservés à Alain de Roucy (Mahul 1857-1885, t. III, p. 19)[12]. On verra également que des différends vont surgir quelques temps plus tard au sujet des revenus des castra d'Auriac et des Egues (infra).

De fait, si les sites dépendant de l'archevêque de Narbonne ne paraissent pas avoir été assiégés à cette époque, on constate que la convoitise de certains seigneurs du Nord ne s'arrête pas aux terres attribuées par le chef de la Croisade, mais qu'elle s'étend sur les riches territoires alentours, particulièrement lorsqu'ils sont situés dans une région pourvu de gîtes métallifères comme c'est le cas de cette zone des Hautes Corbières.

En janvier 1242, la mort sans descendance du comte de Roussillon permet à Pierre de Fenouillet de reprendre sa liberté et, le 8 novembre de cette même année, il prête hommage au vicomte Aimeri de Narbonne. Cette situation montre la complexité pour ne pas dire l'imbroglio juridique qui règne au sujet de la dépendance du Fenouillèdes : dépend-il de la Couronne de France qui en a confié la charge au comte de Roussillon ou à l'Aragon qui en avait transmis les droits à la vicomté de Narbonne à la fin du XIIe s. ?

C'est en partie pour arranger cette situation que Louis IX et Jacques Ier d'Aragon signent par le traité de Corbeil du 11 mai 1258 un accord sur leurs frontières respectives : par cet acte, le roi de France cédait à l'Aragon ses droits sur les comtés de Barcelone, Urgel, Bésalù, Roussillon, Empurias, Cerdagne, Conflent, Girone, et Ausone. De son côté, Jacques Ier renonce à ses droits sur le Carcassès, le Razès, le Termenès, le Lauragais, Béziers, le Minervois, Agde, Albi, Rouergue, Quercy, duché de Narbonne, pays de Sault, comté de Millau, Gévaudan, Grèzes, Nîmes, Toulouse, Saint Gilles, et enfin sur le Fenouillèdes et le Pérapertusès.

Ainsi sont enfin réglés les problèmes de souveraineté dans cette zone de contact entre les deux monarchies : désormais Razès, Termenès, Pérapertusès et Fenouillèdes feraient partie intégrante du royaume de France. Cette situation faisait des Corbières, pour plus de quatre siècles, une zone frontière entre la France et l'Aragon, donnant ainsi à ce massif une valeur stratégique de tout premier plan qui allait se concrétiser par des efforts particulièrement importants en ce qui concerne la fortification : c'est la raison pour laquelle des travaux de grande ampleur furent entrepris sur les forteres ses d'Aguilar, Termes, Peyrepertuse, Quéribus et Puylaurens, pour ne citer que les plus importantes. Dès lors, les territoires d'Auriac, Fourtou et des Egues se trouvent légèrement en retrait de la marche frontière entre les deux royaumes.

II. LE *CASTRUM* D'AURIAC : UN SITE MAJEUR DU RAZÈS.

1. Histoire.

Comme on vient de le voir, le *castrum* d'Auriac apparaît à plusieurs reprises aux XIe-XIIe s. parmi les possessions disputées entre les grands protagonistes méridionaux. Selon les propres termes de H. Débax, il fait partie « des grands châteaux des deux vicomtés » (Débax 2003, p. 78, note 352). Pour A. de Pous, c'est le comte de Carcassonne qui fait ériger la forteresse à la fin du Xe s. (Pous 1963, p. 7) alors que selon G. Langlois le château serait mentionné dès 1026 (Langlois 1991, p. 54), date que nous considérons comme peu fiable ainsi que celle de 1028, avancée par le même auteur, et pour laquelle nous savons aujourd'hui avec certitude qu'elle concerne le site d'Auriac en Haute-Garonne[13]. G. Langlois montre cependant l'importance du site d'Auriac, qu'il place à la tête d'un territoire qu'il appelle « *Auriaguès* », et dont le ressort s'étendait sur les actuelles communes d'Auriac, Fourtou, Albières et le terroir de Cédeillan, sur la commune de Massac (Langlois 1991, p. 54, note 11).

Il faut attendre un serment de 1070 pour avoir la première mention certaine d'une fortification, date à laquelle la comtesse de Carcassonne vend au comte Raymond Bérenguer Ier tous les droits qu'elle possède sur le *castrum d'Auriag* (Devic, Vaissète 1872-1885, t. V, pr. 300, col. 588)[14]. Par la suite, dans un acte non daté, deux seigneurs (des frères ?) Raimond Amiel et Bertrand, prêtent serment au comte Raymond de Barcelone pour le *castrum d'Auriag* (Rosell 1947, t. II p. 321, [838]).

---

12 - « *Erant autem controversiae super villas de Buxa, de Villario, de Aureria, de Aureirola... quae omnia dicebat praedictus abbas esse juris Crassensis monasterii, eo quod quondam tenerentur in feudum a dicto monasterio. E contra D. Alanus... petebat a dicto monasterio et abbate castrum de Palairaco... Laireriam, cum omnibus pertinetiis suis... ut sic omnia praedicta, pleno jure habeat et teneat in perpetuum ; ipsum a petitione Alani, super praedictis omnibus, penitus absulentes, salvis tamen omnibus et retentis D. Alano, quae de minarijs et albergis superius sunt notata.* »

13 - Information aimablement transmise par H. Débax.

14 - « *... similiter cum ipso castro de Auriag cum terminis et pertinentiis suis...* ».

En 1107, la paroisse d'Auriac dépend de l'archevêché de Narbonne comme le confirme une bulle du pape Pascal II datée du 13 juillet (Devic, Vaissète 1872-1885, t. V, pr. 430, col. 805[15]). D'ailleurs en 1121, Bernard-Aton, vicomte de Carcassonne, fait hommage à Richard, archevêque de Narbonne, pour la terre d'Auriac, au pays de Termenès (Mahul 1857-1885, t. III, p. 371). En 1125, à la suite d'une rébellion contre son suzerain, Pierre-Raymond d'Auriac fait sa soumission, ainsi que d'autres nobles, au vicomte Bernard-Aton Trencavel (Devic, Vaissète 1872-1885, t. V, pr. 488, col. 918). Cette dépendance envers Carcassonne est confirmée en 1140 par trois serments prêtés à Roger Ier, vicomte de Carcassonne, pour le « *castellum de Auriacho* » par Amiel fils de Laureta[16], par Raimond Amiel fils de Dulcia[17] et par Bertrand, fils d'Aladalmus[18]. Cependant, ces actes ne doivent pas faire oublier que c'est toujours l'archevêque de Narbonne qui est le seigneur éminent du lieu, comme cela est rappelé en 1157, dans une charte de Louis VII (Devic, Vaissète 1872-1885, t°V, pr. 618, col. 1207-1208[19]).

Durant la Croisade contre les Albigeois, on ne sait ce qu'il advient du *castrum* d'Auriac, mais une bulle du pape Honorius III datée de 1227 nous apprend qu'en 1216 Simon de Montfort et Alain de Roucy, châtelain de Termes, gardent au mépris de la justice de l'archevêque de Narbonne « *les revenus de ses castra d'Auriac et des Egues dans lesquels ils spolient aussi bien son prédécesseur que l'archevêque actuel* » (Mahul 1857-1885, t. III, 372)[20]. Cette formule montre de fait que dès la prise de possession du château de Termes en 1210, Alain de Roucy profite de sa nouvelle situation pour tenter de s'approprier indûment certains revenus ou taxes qui ne lui étaient pas destinés, et ce au détriment de leurs légitimes titulaires.

Au milieu du XIIIe s., et bien qu'étant toujours possession des archevêques de Narbonne, le territoire contrôlé par Auriac constitue une sorte « d'enclave » : en effet, « *l'Auriaguès* » est « pratiquement encerclé par des fiefs de la famille de Termes (si l'on inclut Camps), et il est probable que l'influence de la famille de Termes y était très forte, d'autant plus que les deux familles étaient apparentées (La grand-mère d'Olivier, Adalmurs de Fenolhet, était veuve de Pierre d'Auriac avec qui elle avait eu plusieurs enfants) (Langlois 1991, p. 61). Par la suite, « l'unification du Termenès, du Pérapertusès, du Val de Daigne et de l'Auriaguès ne se fit pas dans le cadre de la seigneurie de Termes. Mais quand au milieu du XIIIe s. Saint Louis décida de découper la sénéchaussée de Carcassonne en circonscriptions judiciaires, la viguerie de Termenès regroupa naturellement toute la zone d'influence de la famille de Termes » (Langlois 1991, p. 61).

À la fin du XIIIe s., en 1295 et 1299, deux actes d'hommage sont rendus par les seigneurs d'Auriac aux vicomtes de Narbonne pour le terroir de Saint-Pancrasse, situé sur la commune de Bouisse (Mahul 1857-1885, t. III, 372). Selon E. Griffe, « l'église d'Auriac est qualifiée de paroissiale dans une bulle du pape Benoît XII datant du 8 juillet 1335 » (Griffe 1976, p. 82). Vers 1360, on sait que l'archevêque de Narbonne possède encore à Auriac, un « *castrum pulchrum* » et qu'il est le seigneur du lieu en toute justice[21].

En 1366, à la suite des ravages causés durant la guerre de Cent Ans, notamment par les routiers, le village est taxé pour seulement 15 feux d'imposition.

Au milieu du XVe s., très précisément en 1448, l'archevêque de Narbonne possède toujours les châteaux d'Auriac et d'Albières (Griffe 1976, p. 82). Les seigneurs du lieu sont régulièrement mentionnés tout au long de ce siècle, et durant le siècle suivant, le site connaît quelques mésaventures et faits d'armes liés aux guerres de Religion : ainsi, en 1574, une procédure criminelle est intentée contre Hugues Espeut, accusé d'avoir voulu mettre par trahison les huguenots dans le château[22], mais malgré cela, la forteresse est apparemment prise par les calvinistes quatre ans plus tard (Prouzet 1976, p. 235[23]).

Par la suite, au XVIIe s., le procès-verbal de la visite de 1659 prescrit la construction d'une nouvelle église distincte de la chapelle du château et nous apprend « qu'il y avait autrefois une esglise dans le territoire sous le titre de Nostre Dame, à présent totalement ruinée qui probablement était la paroissiale » (Griffe 1976, p. 82)[24].

Le château est à nouveau cité dans les compoix en 1747 et 1748[25] et la carte de Cassini répertorie le site comme étant ruiné, alors que celle de la Blottière et Roussel de 1713 le représente encore comme défendable. En 1784, Guillaume de Vic est seigneur d'Auriac et il semble donc que le château ait été occupé (du moins en partie) jusqu'à cette époque, et peut-être ruiné ou abandonné à la Révolution (Mahul 1857-1885, t. III, p. 374).

---

15 - « *... infra parochias ipsa jure proprietario tam tibi quam tuis successoribus possidenda, regenda et disponenda sancimus ecclesiam Sancti Pauli cum omnibus pertinentiis suis, oppidum Caput-stagni, Salas, Aruscadas, Argens, Fontem Jocosum, Auriag, Villam Rubeam...* ».

16 - « *De ista hora in anteo ego Amelius filius Lauretae dominae non decipiam te Rogerium filium Caeciliae vicecomitissae de castello de Auriacho, neque de ipsa turre aut turribus, neque de ipsas forcias quae ibi hodie sunt, et in antea erunt...* ». Devic, Vaissète 1872-1885, t. V, pr. 532, col. 1020 = Doat 166, [f°285] = Cartulaire des Trencavel, acte n°182.

17 - Cartulaire des Trencavel, acte n°181, (inédit).

18 - Cartulaire des Trencavel, acte n°183. Informations aimablement communiquées par H. Débax.

19 - « *Concedimus itaque et nostri privilegi auctoritate communimus jamdicto Berengario Narbonensis ecclesie archiepiscopo et successoribus suis in perpetuum [...] castrum praeterea de Auriaco cum villis suis et terminis...* ».

20 - « *... proventus castrorum Auriaci et Egas quibus tam predecessorem ejus quam et ipsum indebite spoliavit, contra justiciam detinet et reddere contradicit* ».

21 - ADA, G2. Vers 1360. « *Livre Vert contenant les droits et redevances de l'archevesché* ». Copie de 1649. [f°39 v°1]. « *Sequitur locus de Auriaco qui est totus domini archiepiscopi Narbonensis cum omnimodo juridictione alta et bassa et mero ac mixto impodio et primius appellationibus.*
Item habet ibi in dicto loco quam sequitur per ordinem.
Primo castrum suum proprium pulchrum ».

22 - BM. Narbonne, Inventaire Rocques, t. III, [f°161]. « *A propos d'Auriac et Albières* ». Information aimablement communiquée par P. Bascou.

23 - Devic, Vaissète, 1872-1885, t. XII, pr. 371, col. 1280. « *Après Bacon sont survenus d'autres qui avecques infiniz meurtres, pilliages et cruaultez ont surprins les villes et villages qui s'ensuyvent : au diocèse d'Alet, Cambiour, Caillevel, Magrian, Fai, le chasteau d'Oriac, commande le cappitaine Beaulaygue qui a esté prebtre* ».

24 - Il se peut que les substructions de cette église soient situées à environ 250 m au nord-ouest du site, à proximité immédiate de l'actuel cimetière.

25 - AD Aude, 4E020/1G1, compoix de 1747 ; 73C19, compoix de 1748. Cahier des biens prétendus nobles : « *Monsieur d'Auriac possède son château et patus audit Auriac confronte de toute part avec les roches...* ».

2. Le château.

Le site castral d'Auriac[26] est implanté sur une arête rocheuse calcaire dont l'altitude moyenne varie entre 450 m (village castral déserté) et 500 m (point culminant occupé par le château) : ainsi établi, il permettait de contrôler une importante voie de pénétration des Corbières venant du Fenouillèdes par le col de Redoulade (**fig. 1, 2, 3**) : pour autant que l'on puisse en juger d'après le cadastre napoléonien, cet axe longeait le lit du ruisseau du *Laurio*, qui paraît très ancienne, peut-être wisigothique[27]. Par ailleurs, comme on le verra, il est probable qu'il existait un autre accès au site, par le village castral, au sud-est (*infra*).

Depuis le château d'Auriac on distingue le village de Mouthoumet (situé à 4 km à vol d'oiseau) et selon M. Floutié il était même autrefois possible d'apercevoir le *castrum* d'Albières[28], à 2 km de là, lorsque les sommets du col de Freseno et du *Bac de la Barthe* étaient défrichés pour la paissance des troupeaux. La visibilité vers le sud est par contre très vite limitée au-delà d'un kilomètre par de hauts sommets de 600 m d'altitude.

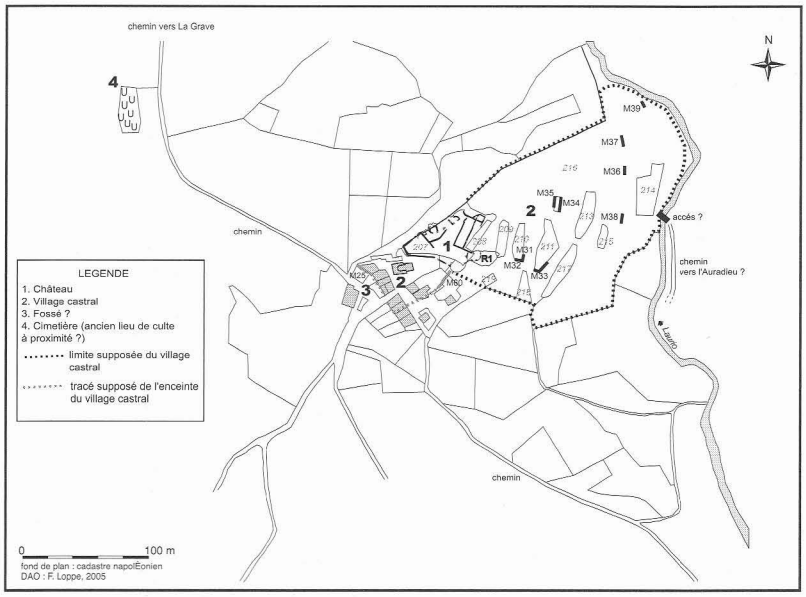

fig. 2 : Auriac. Interprétation générale du site d'après le cadastre napoléonien.

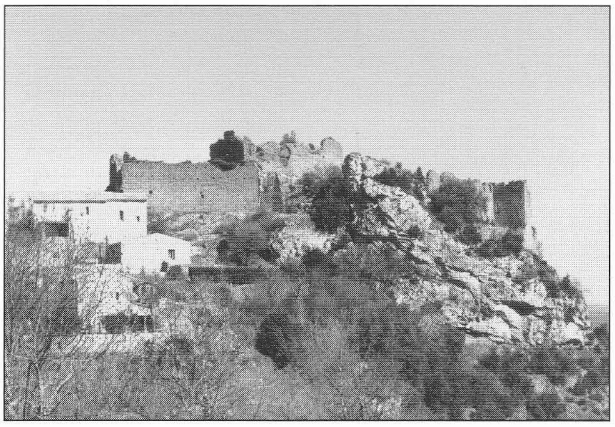

fig. 3 : Auriac, vue générale du château depuis le sud.

remontait à l'ouest du château, pour redescendre ensuite vers le hameau de la Grave. L'actuelle église Sainte-Marie d'Auriac se situe tout près du château, au sud-est, alors que le cimetière est implanté à 250 m au nord-ouest de ce dernier, le long de l'ancien chemin qui permettait de rejoindre le hameau de la Grave dont la chapelle Saint-André possède d'ailleurs une petite fenêtre à linteau sculpté réemployé

D'une superficie d'environ 3500 m², le château se compose de deux enceintes successives (**fig. 4**).

a. Enceinte intérieure

Elle se développe sur une masse rocheuse de superficie assez réduite (env. 20 x 15 m, soit 300 m²) et entoure une construction très ruinée (env. 5 x 5 m, soit 25 m²) qui pourrait être une tour ou un donjon[29] (bâtiment A) : ce dernier comporte du côté occidental un mur M1[30] au tracé courbe, bâti en moellons calcaires bruts de carrière. L'appareil est cependant assez régulier, lié par un mortier très bien dosé.

Un massif de maçonnerie M3 (probablement un contrefort) était plaqué, sans liaison, contre le parement extérieur, mais a depuis basculé près de l'abrupt nord. Arasé sur son tracé sud, le mur M1 reliait originellement le mur oriental M2, d'un aspect architectural et d'une épaisseur identiques, bien que son appareil soit davantage irrégulier : il présente en outre une base débordante d'environ 0,24 m, sorte de semelle formant ressaut qui atteint par endroits

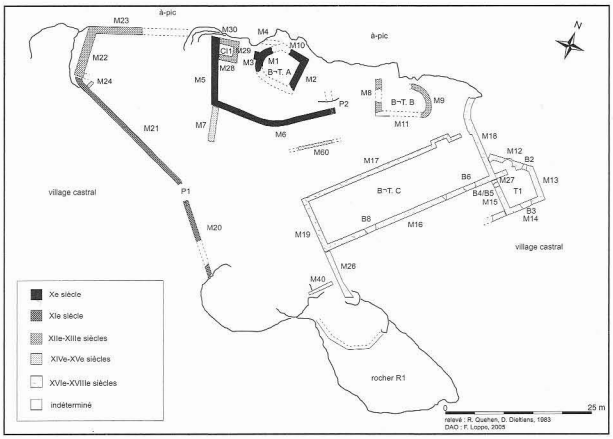

fig. 4 : Auriac, plan général du château et essai de datation (fond de plan : R. Quehen, D. Dieltiens).

---

26 - Château inscrit I.S.M.H. le 10/04/1948. Numéro d'inventaire CAN (château) : 11 020 004 H.

27 - Fenêtre méridionale, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 21 avril 1948. Le vocable de Saint-André est en effet très ancien et peut parfois remonter à l'époque wisigothique (Griffe 1976, p. 11).

28 - Appartenant lui aussi à l'archevêque de Narbonne (Floutié, Gardel 1997).

29 - C'est également l'avis de R. Quehen et D. Dieltiens (Quehen, Dieltiens 1983, p. 170).

1,40 m de hauteur. Son raccord avec le mur septentrional M10 (de même facture) s'effectue au moyen d'une besace d'angle dont les moellons sont mieux équarris que ceux du parement.

Cette construction est entourée à l'ouest et au sud par une chemise sans flanquement M5/M6 qui lui servait de protection (**fig. 5**) : à l'ouest, le mur M5[31] est établi directement sur le substrat calcaire, non préparé à cet effet. Comme le mur M6 avec lequel il est lié par une besace d'angle, son parement externe est très délabré. Il se compose de petits moellons calcaires bruts de carrière irrégulièrement appareillés[32] dont la face de parement est à peine dressée (**fig. 6**). Le blocage est quant à lui formé de moellons bruts de carrière très régulièrement alignés par endroits et noyés dans un mortier de chaux très bien

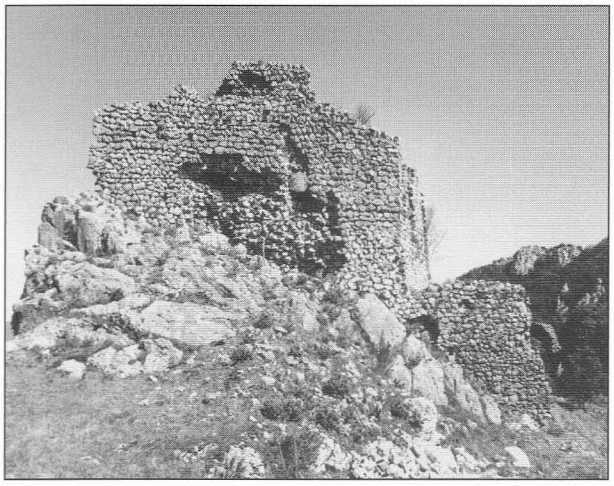

fig. 5 : Auriac, le château. Enceinte intérieure vue depuis l'ouest. De gauche à droite, les murs M5, M6 (retour) et M7.

dosé. Deux rangées de trous de boulins (9 au total) traversant la maçonnerie de part en part sont visibles. Au nord, ce mur M5 se terminait à l'approche de la falaise qui isolait totalement le château sur ce flanc. Une citerne CI1, cantonnée par les murs M28 et M29[33], a été postérieurement appuyée sur son parement interne, mais il est possible que le mur M30[34] soit contemporain du M5, l'enduit de tuileau qui recouvre le parement intérieur des murs de la citerne empêchant d'étudier leur liaison. Ce réservoir est voûté en berceau plein cintre[35] composé de moellons calcaires très bien équarris dont certains comportent encore des traces de broche.

Le mur M6[36] présente les mêmes caractéristiques que le mur M5 dont il semble contemporain : grandement délabré, il s'infléchit vers le nord-est au moyen d'un coude pour se terminer par une chaîne d'angle en pierre de taille de grès (postérieure) reposant sur des assises de moellons bien équarris formant retrait à la base, et établies sur le substrat calcaire qui a été travaillé dans ce secteur. Un conduit maçonné traversant[37] est par ailleurs visible près de cette chaîne d'angle : il pourrait s'agir soit de l'emplacement de la barre de fermeture qui condamnait la porte d'accès P2 à cette enceinte[38], soit d'un trou de boulin[39].

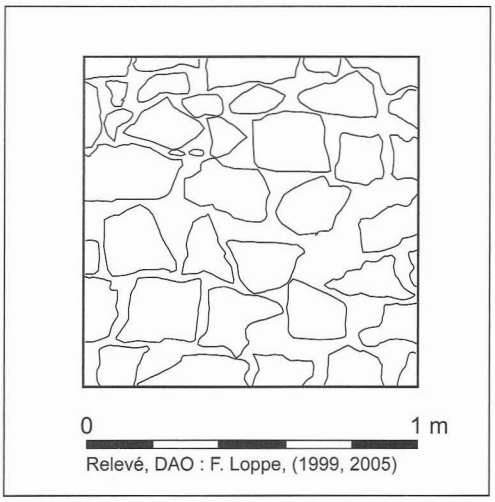

fig. 6 : Mur M5, détail de l'appareil.

L'arase d'un mur M4 est en outre à peine visible à la limite de l'à-pic nord : il devait servir à boucher l'espace compris entre le bâtiment A et la citerne CI1, certainement pour des raisons de sécurité mais également en raison des effets du Cers, très violent à cette altitude, puisqu'il semble qu'aucun ennemi n'aurait pu parvenir à cet endroit.

Enfin à l'extérieur, côté sud, un mur tronqué M7[40] s'appuie contre l'assiette rocheuse qui supporte le mur M6, près de l'angle que ce dernier forme avec M5 (**fig. 5**). Très certainement postérieur à la chemise, il se compose de moellons calcaires mieux équarris et on remarque également la présence d'une pierre de taille en tuf ainsi que de quelques éléments en grès utilisés en réemploi. Son blocage est composé de déchets de taille liés par un mortier très bien dosé.

b. Enceinte extérieure

L'enceinte extérieure, assez bien conservée, se développe sur les fronts nord, ouest, et sud en s'accrochant aux irrégularités du substrat calcaire (**fig. 3, 4**). Ses maçonneries aux caractères divers témoignent de phases de construction et de réparations successives. Ainsi, au nord-ouest, en limite de l'abrupt, un mur M23[41] se rattachait dans sa par-

---

30 - Ep. : 1,20 m.
31 - Ep. : 1,20 m ; H ext. : env. 5 m.
32 - L x H moy. : 0,20 x 0,15 m.
33 - Ep. : 0,90 m.
34 - Ep. : 1 m.
35 - L x l x H : 2,50 x 1,80 m x 1,90 m. Capacité minimale : env. 8,5 m³ (la citerne est en partie remblayée).
36 - Ep. : 1 m ; H : env. 5 m.
37 - L x H : 0,13 x 0,17 m. Ses montants sont des moellons de grès très bien équarris alors que ses linteaux et appuis sont en calcaire.
38 - C'est l'avis de R. Quehen et D. Dieltiens (Quehen, Dieltiens 1983, p. 170).
39 - On note en effet que d'autres cavités maçonnées de ce type sont visibles dans le parement extérieur du mur M6.
40 - Ep. : 1 m.
41 - Ep. : 1,10 m.

tie orientale au rocher soutenant la première enceinte. Son appareil calcaire (on note également de rares moellons de grès) est composé d'éléments bien équarris et appareillés[42], séparés par des joints maigres (0,5 à 1 cm).

Son angle avec le mur M22[43] a été repris postérieurement, probablement lors de l'établissement d'une chaîne d'angle en grès de très belle facture[44], ces perturbations ne permettant pas de savoir s'il est contemporain de ce dernier.

Le mur M22 a pour sa part subi deux phases de construction : un mur M22a composé de petits moellons calcaires grossièrement équarris et appareillés (on remarque une assise de moellons bruts, positionnés de chant et inclinés en demi-arête de poisson) et un mur M22b, en petit appareil de moellons calcaires bien équarris[45], correctement appareillés, séparés par des joints maigres.

Directement bâti sur le substrat affleurant, le mur ne montre par ailleurs aucune ouverture, peut-être parce que ce côté, le plus exposé aux tirs d'un éventuel ennemi, ne devait pas être affaibli. Son angle sud faisait retour vers l'est au moyen de moellons calcaires bien équarris appareillés en besace d'angle, et d'un mur[46] dont on ne perçoit plus que l'arrachement.

L'enceinte extérieure s'infléchit ensuite vers l'est au moyen d'un mur M21[47], bâti sur le substrat calcaire taillé en banquette (**fig. 7**). L'examen du parement intérieur a révélé trois principales phases de construction :

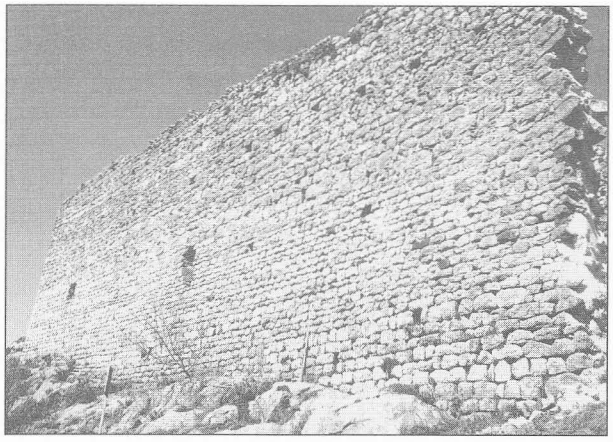

fig. 7 : Auriac, le château, enceinte extérieure. Mur M21, vue externe.

• À l'ouest, un mur M21b[48] présente un arrondi en montrant un arrachement qui indique probablement que le mur M22 (du moins le mur M22b) est venu s'établir postérieurement. Son parement interne est percé de 7 trous de boulins traversant et se compose de moellons calcaires bruts de carrière[49] liés par un mortier fortement dosé (**fig. 8**).

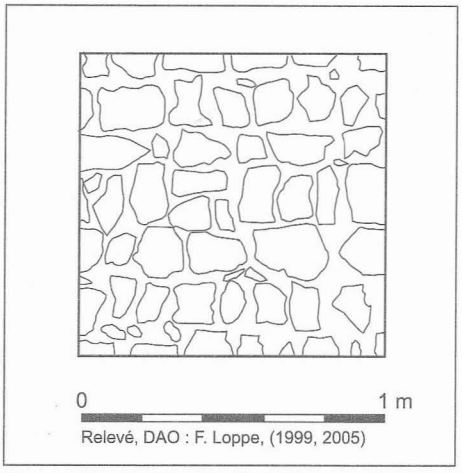

fig. 8 : Mur M21b, détail de l'appareil.

Un petit mur M24[50] s'appuie sans liaison contre son parement interne : il s'agit d'une maçonnerie mal bâtie composée de moellons bien équarris liés par un mortier rosâtre très pauvre en chaux.

• Le mur M21a est lié avec le M21b (décalage d'assises et changement dans le calibrage des moellons) qu'il prolonge vers l'est jusqu'à la brèche matérialisant l'emplacement de la porte d'accès P1 à cette enceinte : d'une hauteur intérieure visible d'environ 5 m pour une longueur de 17 m, il est bâti en petit appareil de moellons calcaires bien équarris, plats, allongés[51], régulièrement appareillés (**fig. 9**).

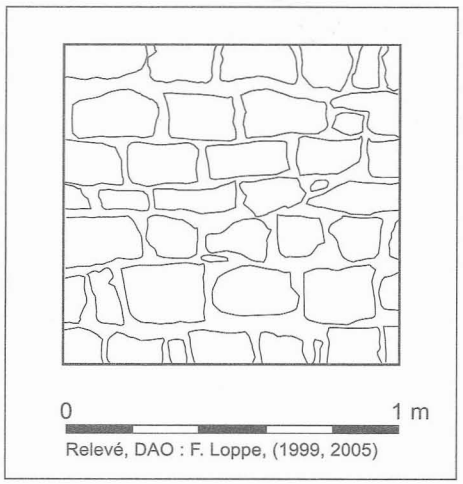

fig. 9 : Mur M21a, détail de l'appareil.

• Le mur M21c surhausse les murs M21a et M21b sur toute la longueur de la courtine M21. Il est formé d'un appareil moyen de moellons calcaires[52] liés par un mortier ocre très bien dosé (**fig. 10**). Son parement interne présente

---

42 - L : 0,15 à 0,30 m ; H : 0,12 à 0,20 m.
43 - Ep. : 1,30 m.
44 - On note ainsi une lézarde verticale courant sur toute la hauteur des parements et un bouleversement du litage à ce niveau : par ailleurs, des moellons de tuf non équarris ainsi qu'un éclat de tuile en joint de lit ont été insérés dans l'angle.
45 - L : 0,20 à 0,30 m ; H moy. : 0,15 m.
46 - Ep. : env. 0,90 m.
47 - L x H x ép. 25 x 5 x 0,85 m.
48 - L x H int. visible : 6 x 4 m.
49 - L x H moy. : 0,15 x 0,10 m.
50 - Ep. : 0,60 m.
51 - L x H moy. : 0,23 x 0,15 m.
52 - L x H moy. : 0,40 x 0,24 m.

de nombreux aménagements : en bas, le long de la jonction avec M21a, on note trois trous alignés horizontalement qui devaient recevoir des poutres de fort équarrissage. À environ 0,70 m au-dessus, sept cavités[53] sont séparées par des écarts variant entre 0,26 et 0,50 m et recevaient probablement les poutres d'un plancher. Deux rangées de quatre trous de boulins encadrent enfin une série de quatre corbeaux grossièrement taillés en quart-de-rond. Ces derniers ont probablement servi à soutenir les sablières d'une toiture ou d'un plancher de bâtiment.

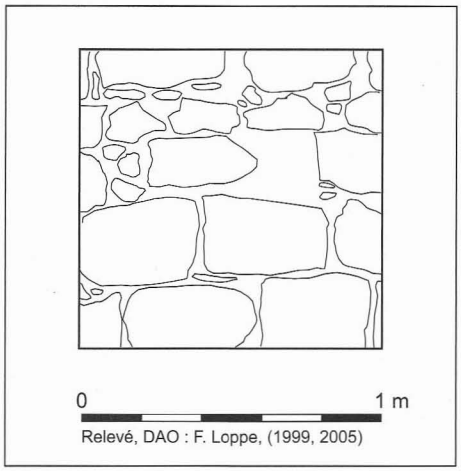

fig. 10 : Mur M21c, détail de l'appareil.

En outre trois brèches, dont une laisse apparaître une pierre de taille scellée en biseau à l'intérieur de la maçonnerie sont visibles dans cette courtine M21 : ces ouvertures correspondent très probablement à d'anciennes archères dont l'encadrement a été pillé.

Une autre brèche d'environ trois mètres de large matérialise l'entrée actuelle du château mais c'est également à cet endroit que se situait la porte d'accès P1 à cette enceinte : le mur M20 (ép. : 0,85 m) qui se rattachait initialement au sud-est à un gros massif rocheux R1, est en effet percé d'un conduit maçonné dans l'épaisseur de son blocage[54] qui témoigne sans aucun doute de l'emplacement de l'épart qui maintenait fermé le ou les vantaux de l'accès[55]. Bâti sur le substrat calcaire, le mur M20 est composé de moellons calcaires bien équarris[56] régulièrement appareillés, et liés par un mortier riche en chaux : il semble être la continuation logique du mur M21b avec lequel il affiche des caractères architecturaux voisins. Ce mur M20 s'appuyait à l'est sur le rocher calcaire R1 qui présente des vestiges maçonnés : au nord-ouest, une arase de mur M28 en moellons de calcaire, tuf, et incluant des tessons de tuiles ; un mur M40, bâti en moellons bruts de carrière perpendiculairement au mur M26 (bâtiment C). Ce dernier, d'une hauteur conservée d'environ 3 m, est bâti au niveau de l'à-pic oriental du rocher R1, contre l'angle des murs M16 et M19 du bâtiment C. Il se compose de moellons bruts de carrière et moyennement équarris (tuf, calcaire, et grès), irrégulièrement assisés, et liés par un mortier jaunâtre incluant des fragments de tuiles.

Ces maçonneries dominent deux terrasses implantées sur le rocher R1 et soutenues par des murs calcaires liés à la chaux qui n'ont pu être observés de plus près du fait du fort dénivelé, mais dont la facture paraît assez ancienne.

Au nord de cet ensemble, à environ quatre mètres en contrebas de la plate-forme sommitale, une terrasse calcaire a été aplanie afin de recevoir un bâtiment B[57] dont le mur oriental M9 présente un tracé courbe : d'une épaisseur de 0,95 m, il est bâti en moellons calcaires bien équarris[58] et régulièrement appareillés. Son blocage se compose de déchets de taille ainsi que de moellons bruts de carrière mêlés en vrac, liés par un mortier très bien dosé. Ce bâtiment était fermé au sud par un mur M11, complètement arasé, qui se raccordait à un mur occidental M8[59] dont les caractéristiques architecturales sont identiques à celles du mur M9. Il offre cependant la particularité d'être percé par un conduit maçonné oblique[60] qui s'apparente à un fourreau traversant de boulin d'échafaudage du type « trou biais » (Baud *et al.* 1996, p. 59-60, fig. 38), système relativement rare que l'on retrouve sur la chapelle du *castrum* de Durfort (Loppe 1999, t. 2, p. 31).

Enfin, l'angle oriental de l'enceinte est occupé par un vaste bâtiment C[61] et une tour T1 dont les caractères architecturaux (baies chanfreinées, éléments en travertin, maçonneries de médiocre qualité incluant des déchets de tuiles) renvoient de toute évidence à l'époque moderne (**fig. 11**).

3. Le village castral.

Le village castral d'Auriac était jusqu'à ce jour connu uniquement dans les textes, et n'avait à notre connaissance pas été localisé sur le terrain, ou du moins pas clairement identifié comme tel : R. Hyvert, en effet, confond les terrasses du village avec des défenses extérieures et un chemin descendant vers le ruisseau[62]. P. Courrent commet la même

---

53 - L x H : 0,20 x 0,20 m.
54 - L x H x P : 0,11 x 0,17 x 1,67 m.
55 - Les pierres de taille qui composaient probablement l'encadrement de la porte ont été probablement été pillées, si bien qu'il est impossible de connaître la largeur, même approximative, de cet accès. Selon M. Floutié, un claveau de cette porte était encore visible il y a de cela quelques dizaines d'années mais a depuis été enlevé pour des raisons de sécurité.
56 - L x H moy. : 0,20 x 0,18 m.
57 - L x l : env. 7,5 x 4 m, soit 30 m2.
58 - L x H moy. : 0,20 x 0,17 m.
59 - Ep. : 1 m.
60 - L x H : 0,12 x 0,17 m.
61 - L x l : 29 x 7,70 m.
62 - AD Aude, 58J2, Hyvert (R.), « Château d'Auriac », Inventaire des Monuments Historiques de l'Aude, 1946. « *Les défenses extérieures qui s'avançaient assez loin sur les pentes du ravin sont très dégradées et couvertes de végétation ; il est difficile d'en discerner le plan mais le terrassement de l'ancien chemin d'accès avec disposition en chicane est encore bien net* ».

erreur (Courrent 1931, p. 96-97)[63] alors que R. Quehen et D. Dieltiens pensent que le château actuel a réoccupé une grande partie de l'ancien habitat (Quehen, Dieltiens 1983, p. 173).

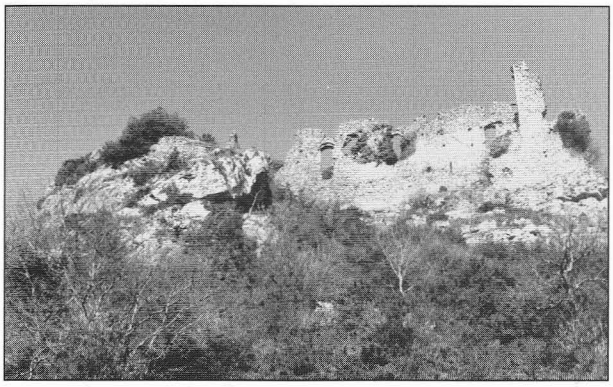

fig. 11 : Auriac, le château. Le bâtiment C (à gauche) et la tour T1 (à droite), vus depuis le sud.

Ces aménagements correspondent cependant à l'ancien village fortifié d'Auriac, construit en terrasses maçonnées successives depuis le château jusqu'au ruisseau du *Laurio*, à l'est, mais également sur une partie du versant occidental, à l'emplacement du village actuel. Sa superficie totale a été évaluée, d'après le cadastre, aux alentours de 2,5 hectares, ce qui en fait, à notre connaissance, le plus vaste village castral des Hautes Corbières (**fig. 2**). Elle avoisinerait ainsi celle du *castrum* de Ventajou, dans la Montagne Noire héraultaise (Loppe *et al.* 2005b).

a. Une enceinte villageoise ?

D'après la prospection et le cadastre napoléonien, certains indices laissent penser que le village actuel, qui faisait partie du village castral, était protégé par une enceinte d'environ 100 m de développement. En effet, du côté occidental du château, à environ 8 m à l'est de la route, on remarque la présence d'un mur M25[64], grossièrement orienté nord/sud (**fig. 12**). Situé à une quarantaine de mètres à l'ouest de l'enceinte extérieure du château (*supra*), il se compose d'une alternance de moellons (calcaire et grès) bien équarris et régulièrement appareillés du plus bel effet décoratif, noyés dans un mortier relativement bien dosé. Cette maçonnerie présente des matériaux calibrés[65] et fait partie d'un petit ensemble de bâtiments ruinés qui s'étendent jusqu'au mur M22 de l'enceinte extérieure du château : si certaines de ces maçonneries sont assez voisines du mur M25, d'autres sont à l'évidence plus récentes[66]. Il est difficile de déterminer la nature de ces constructions (vestiges d'habitats médiévaux ?) mais il n'est pas impossible de penser que ce mur M25 soit le vestige de l'enceinte villageoise. Sur le cadastre napoléonien, on remarque en effet une ligne continue formées par les façades occidentales des maisons de l'actuel village sur une quarantaine de mètres vers le sud. Une inflexion dans le tracé, vers l'est, à l'angle de l'actuelle parcelle bâtie 198, indique probablement un retour de l'ancien tracé fortifié vers l'Orient, hypothèse confortée par la présence d'un vestige de mur M60 (parcelle 206), appuyé contre le rocher R1, et matérialisant probablement la fermeture de ce périmètre qui inclut actuellement l'église (**fig. 13**). Il est possible qu'une porte existait à cet endroit, entre les parcelles 198[67]et 195. Un autre accès était probablement établi à l'ouest, afin de permettre de rejoindre le hameau de la Grave. Un fossé sec, taillé dans le roc sur une largeur qui atteignait probablement plusieurs mètres (route actuelle), devait isoler le site sur le versant occidental.

fig. 12 : Auriac, le village. Mur M25, vue extérieure depuis l'ouest. On remarque la bichromie provoquée par l'utilisation de deux matériaux différents.

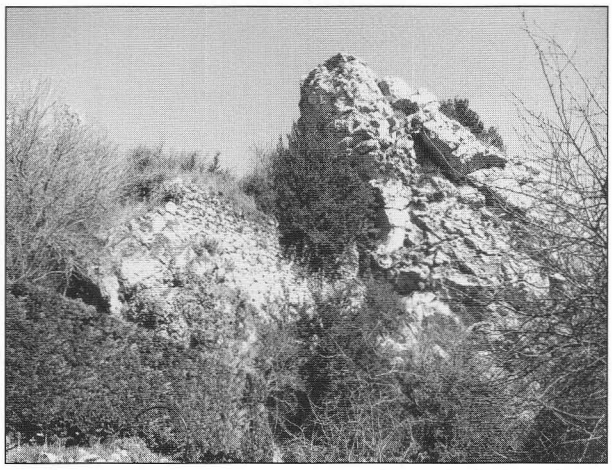

fig. 13 : Auriac, le village. Mur M60 accolé au rocher R1.

Sur le versant sud, on ne distingue pas de traces matérielles d'une enceinte, car il semble que la difficile

---

63 - « *Si l'on examine le talus sur lequel sont supportées les ruines imposantes du château d'Auriac, on constate toute une série de vieilles murailles destinées à abriter un passage, peut-être couvert, qui, descendant du château vers le ruisseau, permettait le ravitaillement en eau* ».

64 - Ep. : 1,20 m.

65 - L : 0,28 à 0,31 m ; H : 0,17 à 0,21 m.

66 - Elles se composent de matériaux tout-venant mal appareillés et incluent de nombreux débris de tuiles en calage.

67 - Les numéros de parcelles donnés sont ceux du cadastre actuel.

accessibilité de ce secteur, combinée à une barre rocheuse et éventuellement les façades jointives des maisons de l'ancien village castral, pouvait permettre de s'en passer. Du côté oriental, le lit du ruisseau du *Laurio*, très encaissé[68], constituait de ce fait une limite naturelle forte, alors que le village est bordé au nord par des abrupts presque infranchissables qui rendaient pratiquement inutile une défense artificielle.

b. Les vestiges du versant oriental

Du côté oriental du site, des vestiges de murs maçonnés, qui soutenaient les terrasses d'habitat établies sur une très forte pente jusqu'au ruisseau du *Laurio*, sont encore en partie visibles. Ces dernières sont encore en partie perceptibles sur le cadastre napoléonien sous forme de parcelles oblongues dont certaines ont été conservées dans le cadastre actuel (**fig. 2**). En outre, l'énorme rocher R1, qui paraît avoir joué un rôle important dans l'aménagement du site, possède quelques aménagements rupestres : en effet, deux encoches[69], distantes de 0,17 m et situées à une hauteur de 1,30 m par rapport au sol, sont visibles sur la paroi orientale dominant une

fig. 14 : Auriac, le village. Mur M32, vue extérieure.

petite terrasse horizontale d'une superficie d'environ 5 x 2,90 m qui a pu servir de délimitation à un abri sous roche renforcé de matériaux légers (bois) pour les cloisons ou même de murs de pierre, aujourd'hui disparus (**fig. 11**).

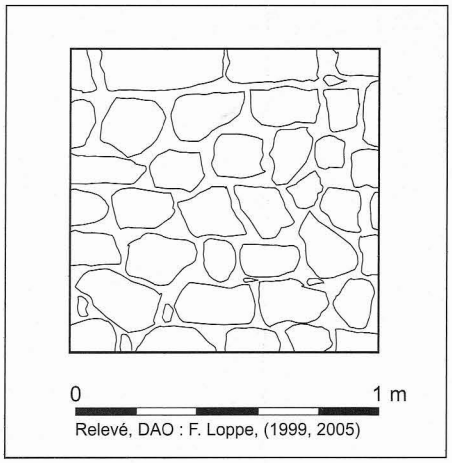

fig. 15 : Auriac, le village. Mur M32, détail de l'appareil.

L'actuelle parcelle 210 possède quant à elle les vestiges les mieux conservés de l'ensemble du village castral : soutenue par un mur oriental maçonné M31, cette terrasse conserve en effet un mur méridional M32 descendant le long de la pente et atteignant environ 2 à 3 m de hauteur (**fig. 14, 15**). Cette maçonnerie est directement appuyée sur le substrat calcaire dont les aménagements « en escalier » ont été à peine ébauchés pour la recevoir. D'une épaisseur d'1 m, ce mur est bâti en moellons cubiques de calcaire et de grès[70] dont le façonnage est assez variable (bruts de carrière à bien équarris). L'appareil, à l'instar des matériaux, est très variable selon les endroits (régulier à irrégulier). Le blocage est composé de moellons bruts de carrière et d'éclats de débitage noyés dans un mortier très bien dosé. La jonction de cette maçonnerie avec le mur M31 se faisait au moyen d'un angle arrondi presque complètement détruit.

Quelques mètres à l'est, une nouvelle terrasse (parcelle 211) établie en contrebas, est soutenue par un mur maçonné M33 (côté sud-est de la parcelle) d'une vingtaine de mètres de long pour une hauteur de 3 m. Bâti en moellons calcaires bruts de carrière ou à peine équarris[71] son appareil irrégulier est lié par un mortier très fortement dosé en chaux. Des cavités non traversantes (trous de boulins ?) ont été pratiquées sur son parement[72].

Au nord de la parcelle 211, une petite terrasse horizontale d'environ 6 m de large (parcelle 212) est par ailleurs soutenue par un mur oriental M34 conservé sur 6,40 m de longueur et sur une hauteur moyenne de 2,50 m (**fig. 16, 17**). Il présente à sa base une assise formant ressaut (1 : 8 cm) destinée à assurer sa stabilité sur le substrat calcaire en fort pendage qui n'a pas été taillé en banquette pour le recevoir. Composé de moellons en calcaire et grès[73] diversement façonnés (bruts de carrière à bien équarris), son appareil est

---

68 - Sa rive droite est en effet bordée par endroits de falaises verticales infranchissables qui excluaient un accès aisé au village. On verra cependant qu'un pont a pu exister à ce niveau (*infra*).

69 - Encoche 1 : L x H x P : 0,12 x 0,12 x 0,12 m ; encoche 2 : 0,15 x 0,08 x 0,12 m. elles servaient probablement à appuyer des poutres ou des chevrons destinés à l'aménagement d'un habitat ou d'un petit bâtiment.

70 - L x H moy. : 0,20 x 0,20 m. Certains atteignent 0,40 m de long.

71 - L x H moy. : 0,25 x 0,20 m ; certains éléments peuvent atteindre 0,52 m de long.

72 - Des éboulis (moellons de calcaire, grès, mais également tuiles et tuf) s'étalent ça et là au sud-est de la parcelle 211, dans un sous-bois qui descend en pente relativement douce vers le ruisseau. Il semble que ces matériaux de construction s'étendent sur les parcelles 216 et 217 jusqu'à la limite de la parcelle 224. Des éléments céramiques ont été découverts dans ce secteur (*infra*, mobilier).

73 - L x H moy. : 0,30 x 0,22 m.74 - Ep. : 1 m.

fig. 16 : Auriac, le village. mur M34, vue extérieure. On remarque en haut, à gauche, l'assise composée de moellons de chant inclinés.

variable selon les endroits (irrégulier ou régulier). On notera par ailleurs que les moellons les mieux équarris sont ceux en grès, plus faciles à travailler, et que le mur M34 présente dans sa partie supérieure cinq moellons calcaires d'une même assise, posés de chant, et légèrement inclinés (demi-arête de poisson). Le côté occidental de cette parcelle est quant à lui formé d'un mur M35 parallèle à M34 et conservé sur environ 1 m de hauteur : il est composé de gros blocs calcaire bruts de carrière dont la face de parement a cependant été correctement dressée. Actuellement visible sur une longueur de 3,50 m, cette maçonnerie au mortier de chaux présente la particularité d'intégrer un galet de rivière utilisé en parement comme moellon.

Les parcelles 213 et 215 n'ont quant à elles pas pu être mises clairement en évidence sur le terrain, bien que leur forme suggère fortement leur destination comme terrasses d'habitat.

Plus bas, l'ensemble du versant était pourvu d'une terrasse continue, d'une centaine de mètres de long, qui aboutissait au nord à la limite de la parcelle 216 matérialisant l'abrupt rocheux, haut d'une cinquantaine de mètres à cet endroit : cette terrasse n'est aujourd'hui plus soutenue que par trois fragments de murs M38, M36, et M37. Le mur M38[74] au sud, est conservé sur une longueur d'environ 3 m pour une hauteur de 2 m (**fig. 18**). Il est directement implanté sur le substrat calcaire qui n'a pas été aménagé, et ce malgré la très forte déclivité. Il est bâti en moellons calcaires bruts de carrière[75], ou bien équarris selon les cas, liés par un mortier très bien dosé. L'appareil est assez variable mais reste dans l'ensemble assez irrégulier (**fig. 19**).

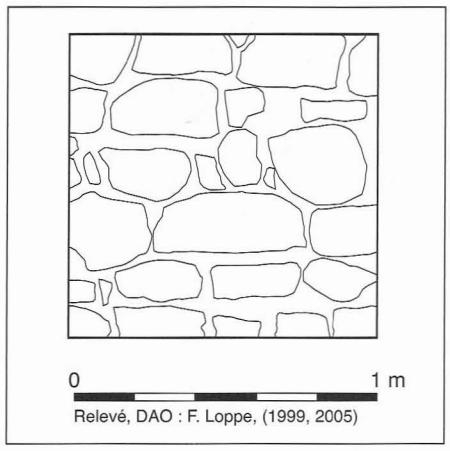

fig. 17 : Auriac, le village. Mur M34, détail de l'appareil.

À une soixantaine de mètres au nord[76], à peu près dans son prolongement, un tronçon de mur M37[77] devait originellement se prolonger jusqu'à l'à-pic nord, puisqu'une assise d'arase est encore visible par endroits. Comme le mur M36, cette construction est directement bâtie sur le substrat non travaillé mais se compose de moellons calcaires bruts de carrière ou grossièrement équarris de grandes dimensions[78], relativement bien appareillés et liés par un mortier fortement dosé.

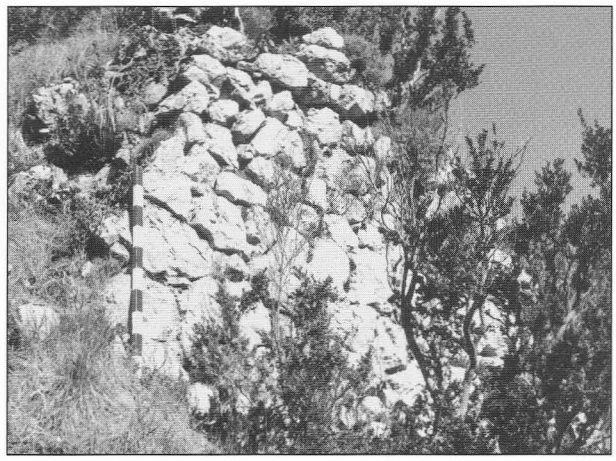

fig. 18 : Auriac, le village. Mur M38, vue extérieure. On remarque en partie haute quelques moellons de chant inclinés ainsi que des blocs de grandes dimensions à la base.

Quelques mètres plus au nord, les saillies rocheuses derrière lesquelles se trouve le vide du précipice ont été taillées verticalement en « fonds de cabanes » et il est probable que nous ayons là un travail du rocher destiné à un, ou à des bâtiments villageois.

---

74 - Ep. : 1 m.
75 - L x H moy. : 0,26 x 0,20 m ; certains éléments atteignent 0,60 m de long.
76 - Le mur M36, enfoui sous la végétation, n'a pu être étudié.
77 - L conservée : env. 7 m ; H conservée : 1,10 m.
78 - L x H moy. : 0,40 x 0,30 m ; certains blocs font 0,75 x 0,30 m.

Enfin, il faut remarquer, en contrebas, la présence d'un mur M39 situé dans une boucle formée par le *Laurio*, tout près du lit de ce dernier. Il s'agit d'une maçonnerie au tracé courbe bâtie en moellons bruts de carrière dont la face de parement est à peine dressée. Son litage régulier[79] inclut de nombreux déchets de taille en calage, noyés dans un mortier très fortement dosé. La terrasse soutenue par ce mur,

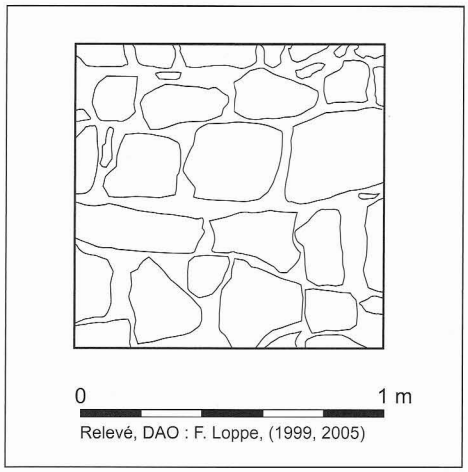

fig. 19 : Auriac, le village. Mur M38, détail de l'appareil.

recouverte de nombreux éboulis, atteste l'existence d'un bâtiment à cet endroit. Compte tenu de sa situation, fortement exposée au gonflement des eaux du torrent, peut-on penser qu'il puisse s'agir là des vestiges d'un moulin, à usage artisanal ou domestique ?

c. Un accès au sud-est ?

Au nord-est de la parcelle 214, près du bord du lit du Laurio ; on remarque les vestiges d'un aménagement qui pourrait correspondre à un système de franchissement du torrent (**fig. 20**) : à cet endroit en effet, une masse rocheuse calcaire à été artificiellement taillée en banquette (L x l x H : 1,50 x 1 x 1 m) et se trouve parfaitement dans l'axe d'un îlot rocheux situé dans le lit du ruisseau, ce dernier faisant lui-même face à un ancien chemin en contrebas des hautes falaises de la rive droite. Il pourrait s'agir d'aménagements témoignant de l'existence passée d'un pont ou d'une passerelle possédant une pile intermédiaire sur l'îlot, et pouvant être facilement détruit ou escamoté en cas d'attaque. Un franchissement d'un type proche, également en lisière d'un *castrum*, a pu être observé à Cabaret (Gardel, Loppe 2004). Cet itinéraire permettait peut-être de rejoindre également le col de Redoulade, au sud, et donnait en même temps un accès supplémentaire au *castrum* dont l'importante superficie nécessitait au moins deux issues, l'une à l'ouest (village actuel), et donc l'autre au sud-est.

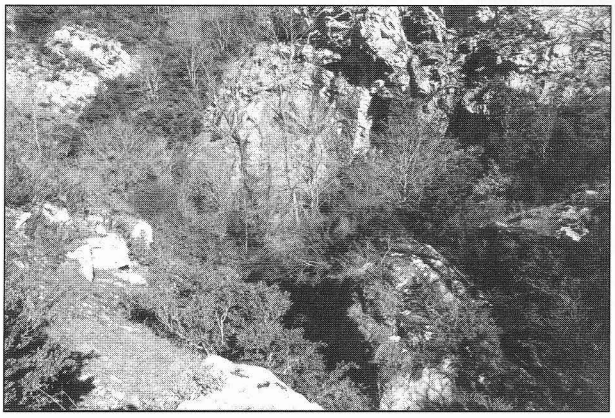

fig. 20 : Auriac, le village. Les vestiges probables de l'accès sud-est, vus depuis le sud-ouest. À gauche, un aménagement rocheux taillé à angle droit (ancrage de pont ?), au centre, l'ilôt rocheux (pile de pont ?), à droite, le débouché du chemin venant du hameau de L'Auradieu.

d. Le mobilier[80]

En 1998 et 2005, deux prospections ont permis de collecter sur les parcelles de l'ancien village castral un total de 163 objets ou fragments d'objets (essentiellement de la céramique). La plupart ont été découverts dans des cônes d'éboulis engendrés par le ravinement dû à la forte pente, au nord de l'actuelle parcelle 214.

La céramique

Outre un bord d'amphore italique (-120 à -30 av. J.C.) avec départ d'anse recouvert par endroits d'un engobe beige clair, huit catégories différentes de céramique peuvent être distinguées :

Catégories CATHMA

Quinze tessons peuvent être attribués à la catégorie CATHMA 6 (CATHMA 1993, p. 132), soit 9,2 % du lot, et 32 autres à la catégorie CATHMA 7 (CATHMA 1993, p. 132), soit 24,5 % du lot, le total des deux atteignant ainsi plus de 30 % de l'ensemble. Les quatre bords relevés sont tous différents : l'un à lèvre molle tombante (**fig. 21/1**), un autre à lèvre éversée (**fig. 21/4**), un troisième, épais, affiche un léger renflement (**fig. 21/5**), et le dernier, aminci, va en s'épaississant au niveau de la cassure (**fig. 21/6**).

Leur extrême fragmentation n'a pas permis de pouvoir juger du diamètre des vases. Quant aux fonds, ils présentent des épaisseurs variables (de 0,5 à 0,8 cm en moyenne) et sont tous plus ou moins carénés (**fig. 21/2, 7-9**). Un seul décor a pu être recueilli : il s'agit de deux impressions de formes ovoïdes faites au moyen d'un outil au niveau de la panse (**fig. 21/3**).

Deux de ces bords (**fig. 21/5, 6**) se rapprochent d'exemplaires découverts au rocher des Deux-Vierges à Saint-

79 - Certains moellons atteignent 0,50 x 0,30 m.
80 - Nous tenons à remercier A. Kugler pour son aide au traitement préalable du mobilier.

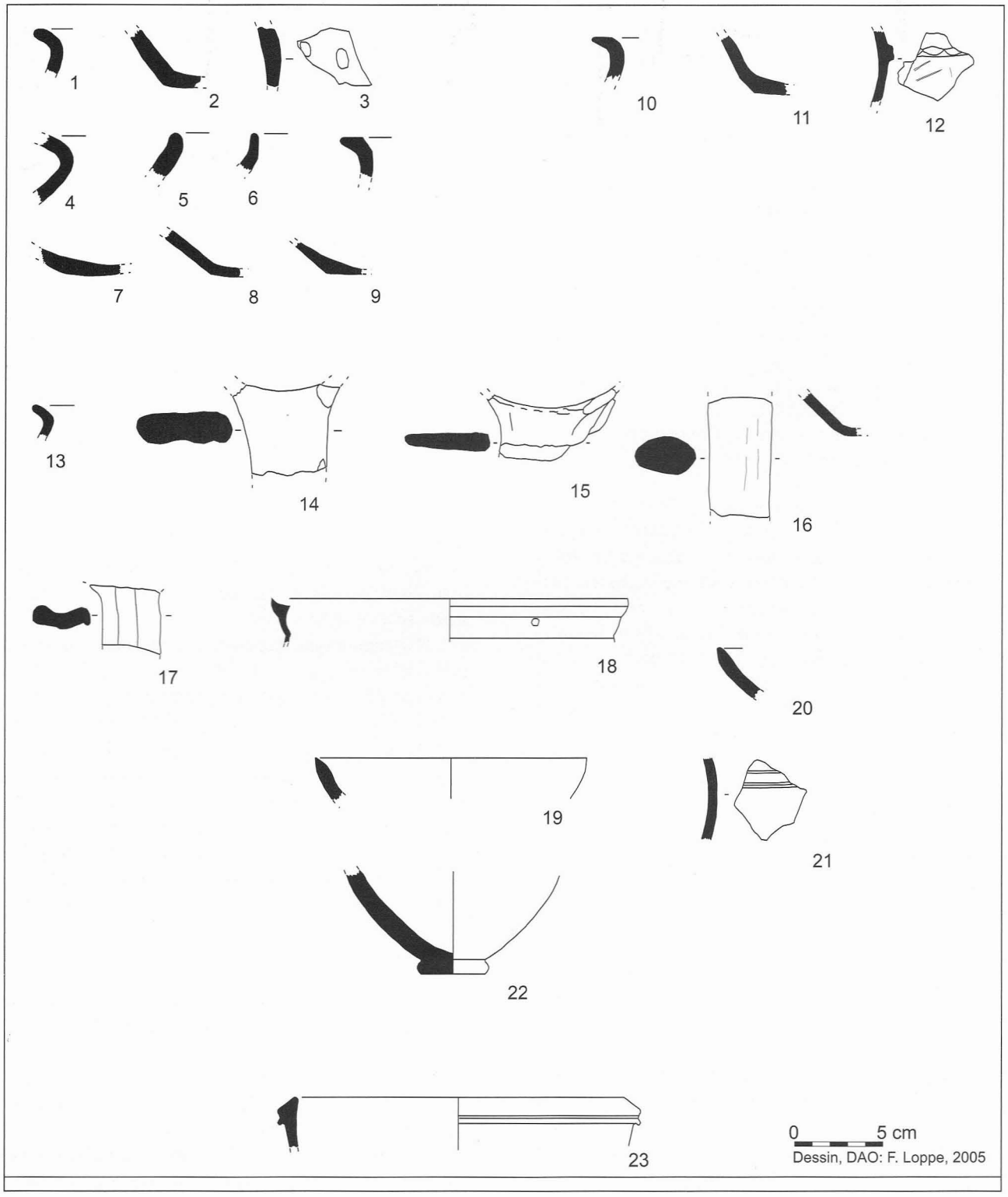

fig. 21 : Auriac, le village. Mobilier céramique.

Saturnin et pourraient ainsi correspondre à des oules ou des pégaus datables des Xe-XIe s. (Ginouvez, Schneider, Gardesein 1988, p. 111, fig. 17/1, 17/5, p. 115).

Type 1

Céramique commune à cuisson réductrice de couleur gris beige à gris foncé dont le dégraissant comporte rarement quelques oolithes de petites dimensions (max. : un demi-mm). La pâte, généralement bien cuite, est peu ou pas micacée et les changements de couleur sont dues probablement à des variantes dans le choix de l'argile, les modes de cuisson, mais également au fait que certains éléments sont allés au feu. Les décors sont rares.

Les formes prélevées sont malheureusement peu abondantes : quatre bords, dont deux polylobés appartenant probablement à des pégaus, et deux autres de forme triangulaire à lèvre aplatie dont le second présente un pan coupé du côté interne (**fig. 21/10**). Un fond (**fig. 21/11**) ainsi qu'un seul décor de panse à cordon horizontal digité noyé dans la masse ont pu être relevés (**fig. 21/12**). Il semble que ces formes puissent être attribuées à des céramiques couvrant les XIIe-XIIIe s., sans qu'il soit possible d'être plus précis.

Type 2

Céramique commune à cuisson réductrice de couleur gris-clair, à dégraissant très fin et pâte non micacée. Cette dernière est généralement très bien cuite, sonnant clair, mais les décors sont rares, pour ne pas dire absents du répertoire relevé. Dans cette catégorie, on notera un bord de marmite ou d'oule (**fig. 21/13**), une anse de cruche de section ovoïde, ainsi que deux départs d'anses plates de pégau à attache directe. (**fig. 21/14, 15**), ainsi qu'une anse de cruche de section ovoïde (**fig. 21/16**).

Ce type de céramique, encore mal connu, correspond très probablement à des vases attribuables à un large XIVe s. et se rapproche très fortement de productions découvertes au *castrum* de Ventajou (Loppe *et al.* 2005b).

Type 3

Céramique commune à cuisson réductrice et post-cuisson oxydante de couleur gris-sombre à l'intérieur et gris-orangé à l'extérieur. L'aspect externe est lissé et non rugueux. Le dégraissant, assez fin, ne comporte pas d'inclusion. La pâte, bien cuite, est assez micacée.

Un seul tesson correspondant à cette catégorie a pu être prélevé (**fig. 21/17**) : il s'agit d'un fragment d'anse de section rubanée dont le surplus de pâte a été rabattu sur un des côtés. Il pourrait s'agir d'un élément appartenant à une marmite datable des XVe-XVIe s..

Type 4

Céramique fine à cuisson oxydante sans glaçure. La seule forme relevée correspond à un bord triangulaire présentant une petite dépression sur le dessus de la lèvre (**fig. 21/18**). Le col à paroi fine (3 mm) est cassé au niveau d'une seconde inflexion. Sur la paroi extérieure un petit ergot de pâte en relief a peut-être servi de décoration à moins qu'il ne s'agisse d'une imperfection dans la fabrication. Cette céramique tournée présente une pâte de couleur gris-beige à l'extérieur et rouge-brique à l'intérieur. Il s'agit probablement d'un bord de petite marmite (diam. : 18 cm) à anses verticales, cette forme étant très proche de celles observées à Arles et datables de la première moitié du XIVe s. (Leenhardt *et al.* 1996, p. 112, fig. 13/2, p. 113).

Type 5

Céramique à cuisson oxydante avec glaçure. On remarque des variantes avec glaçure marron (type 5a), glaçure vert-olive (type 5b), ou glaçure jaune (type 5c). Il s'agit la plupart du temps de tessons correspondant à un vaisselier de table. Les quelques formes relevées correspondent à peu près toutes à des récipients ouverts de type bol ou jatte. Ainsi, pour le type 5a, un fragment de bord aminci appartenait probablement à une écuelle ou une jatte d'environ 15 cm de diamètre, datable du XIXe s. (**fig. 21/19**).

Quant au type suivant (5b), on relève seulement un autre fragment de panse de faible épaisseur (4 mm) et à pâte rosâtre présente une glaçure vert-olive sur sa paroi externe : il pourrait s'agir d'un tesson de cruche ou de vase à liquide faisant partie d'un vaisselier de table et attribuable au XIVe s..

Le dernier type, 5c, est le plus fréquent : on notera tout d'abord un bord de forme ouverte (**fig. 21/20**), un fragment de panse à pâte kaolinitique et glaçure jaune miel (sur les deux parois) orné de deux stries parallèles horizontales en guise de décor (**fig. 21/21**), et enfin un fond tourné à pied annulaire également recouvert d'une glaçure jaune miel sur sa paroi interne (**fig. 21/22**). Son profil et ses caractéristiques le rapprochent des formes ouvertes connues aux XVIe et XVIIe s. (Leenhardt 1995, p. 130, fig. 128 ; p. 131, fig. 130). Il s'agit ici très probablement d'un bol.

Type Uzège

Enfin, il faut signaler un unique tesson à pâte kaolinitique : il s'agit d'un bord tourné relativement droit et assez fin (ép. au niveau du col : 4 mm) dont le profil triangulaire présente une arête tronquée du côté extérieur (**fig. 21/23**) : cette dernière est remplacée par une cannelure légèrement creusée qui surmonte un léger boudin torique retombant. Ce tesson est cuit dans une pâte fine de couleur gris-beige. L'intérieur est recouvert d'une glaçure verdâtre bien répartie qui débordait sur la pente extérieure de la lèvre. Il s'agit de toute évidence d'un bord de cruche ou de pichet assimilable aux productions venant de la région d'Uzès (Gard) et datable des XIIIe-XIVe s..

Les autres objets

Scories, fer

Outre la céramique, ce sont les scories, avec 40 unités (24,5 % du total), qui représentent la majeure partie du mobilier (fig. 22/1, 2). Leurs formes et diamètres sont va-riables (de 1,9 cm à 5,4 cm) et leur aspect est la plupart du temps vitreux et vacuolaire. Il s'agit pour l'essentiel de scories de fer provenant de forges de fabrication. Deux d'entres elles présentent une paroi lisse indiquant de toute évidence qu'elles proviennent d'un fond de four. Elles sont associées à quelques déchets de fer informes qui signalent probablement la présence d'une ou plusieurs forges dans le *castrum*. La proximité du *Laurio*, qui coule en permanence tout au long de l'année, devait en outre permettre une utilisation de l'eau à des fins artisanales (trempe).

Opercules

Deux opercules pour récipients ont été découverts. Le premier (diam. x ép. : 5,5 x 2 cm) a été retaillé dans un fragment de tuile canal de couleur brique (**fig. 22/3**). Le second par contre (diam. x ép. : 7 x 1,7 cm), a été façonné dans un tesson de tuile plate de couleur beige clair, forme très inhabituelle sur un site castral de cette époque (fig. 22/4).

Fréquents sur les sites médiévaux, des éléments semblables ont par exemple été découverts sur le site de Corné (L'Isle-Bouzon, Gers) (Lassure et *al.* 1998, p. 286). Selon J-M. Lassure « rien n'indique le type de récipients auquel ces opercules s'adaptaient -si toutefois ils étaient réservés à cet usage- mais il est possible qu'enveloppés dans un tissu comme c'est encore le cas pour les bondes ou dans un morceau de cuir souple, ils aient servi à obturer des vases à liquide. Le fait qu'une centaine de ces objets, taillés dans des plaquettes calcaires, aient été trouvés à l'intérieur du puits à eau creusé au Moyen-Âge sous la halle de Cordes (Tarn) et dont le remblayage est intervenu au XVIe s. vient à l'appui de l'hypothèse de leur utilisation comme couvercle pour des récipients servant au puisage et au transport de l'eau » (Lassure et *al.* 1998, p. 285).

Pierres à aiguiser

Trois fragments de pierres à aiguiser ont été ramassés. Le premier[81], en grès gris à grains fins, appartenait à un élément de plus vastes dimensions (**fig. 22/5**). Seule sa surface supérieure, lissée, a été utilisée pour l'affûtage des lames. Le deuxième[82], en grès de couleur rose-foncé à grains moyens, comporte quelques oolithes (**fig. 22/6**). Tronqué sur trois côtés, il s'agit également d'un éclat de pierre de taille plus importante auquel l'aiguisage répété des lames a donné un profil en quart-de-rond au dernier côté.

Le dernier, enfin, est le plus grand des trois[83] et malgré ses cassures, paraît être proche des dimensions initiales de l'objet (**fig. 22/7**). En grès gris à grains très fins, ces deux grands côtés ont été utilisés pour l'affûtage (des outils ?), ce qui leur a donné un profil en cuvette et un aspect parfaitement lisse.

Meule

Un fragment de tournante de meule[84] à moudre a été découvert en contrebas du rocher R1 (**fig. 22/8**). En grès poudingue, cet objet possède une surface lisse rectiligne comprenant une petite cavité carrée (L x l x P : 2,5 x 2,5 x 1 cm) à l'aplomb de laquelle se trouve un léger arrondi au niveau de la cassure. L'autre surface, irrégulière et usée, ne semble pas avoir subi d'aménagements volontaires. Du fait de la nature de la roche, la surface de frottement présente des aspérités (inclusions de quartz, cailloutis, et micas de toutes sortes et de toutes tailles, liées par un ciment gréseux) qui permettaient de broyer plus aisément les grains.

La petite cavité correspond sans aucun doute au *reilhé* où venait s'encastrer la *nadilhe*, petite pièce en fer fixée sur le pal. Le passage de ce dernier est encore matérialisé par le léger arrondi semi-circulaire constaté à l'aplomb du *reilhé* (GRAME 1981, p. 152). De par les petites dimensions de ces éléments, ce fragment de tournante pourrait avoir appartenu à une meule portative.

4. Essai de datation.

D'après leurs techniques de construction, il semble possible de penser que la plupart des bâtiments de l'enceinte supérieure du château (bâtiment A, chemise M5/M6, à l'exception de la citerne CI1, plus récente) font partie des plus anciennes constructions du site, et remontent probablement au Xe s.[85]. Il est par ailleurs probable que le mur M22a, aux techniques de construction très voisines (présence d'une assise aux moellons de chant inclinés) fasse partie d'une enceinte antérieure à celle visible actuellement et puisse être assimilé à cette période.

Beaucoup d'interrogations subsistent quant à l'organisation primitive du site aux XIe et XIIe s. : comme on l'a vu en effet, le texte de 1140 (*supra*) utilise des expressions telles que « *turris, turribus, ou forcias* », qui paraissent être autant de dénominatifs pour d'éventuelles parties fortifiées ou tout du moins distinctes les unes des autres. On serait tenté de voir dans l'arête rocheuse R1 dominant l'ancien village castral (*supra*) un site privilégié pour l'établissement de

---

81 - L x l x ép. : 6 x 1,9 x 2 cm.
82 - L x l x ép. : 7 x 5,3 x 2,5 cm.
83 - L x l x ép. : 16,5 x 9 x 3,3 cm.
84 - Dimensions (L x l) : 14,5 x 9,5 cm. Poids : 960 grammes.
85 - R. Hyvert date cette zone du Xe ou du début du XIe s. (AD Aude, 58J2, Hyvert (R.), « Château d'Auriac », Inventaire des Monuments Historiques de l'Aude, 1946). A. de Pous pense, quant à elle, que ces vestiges pourraient dater de l'époque carolingienne (Pous 1969, p. 81).

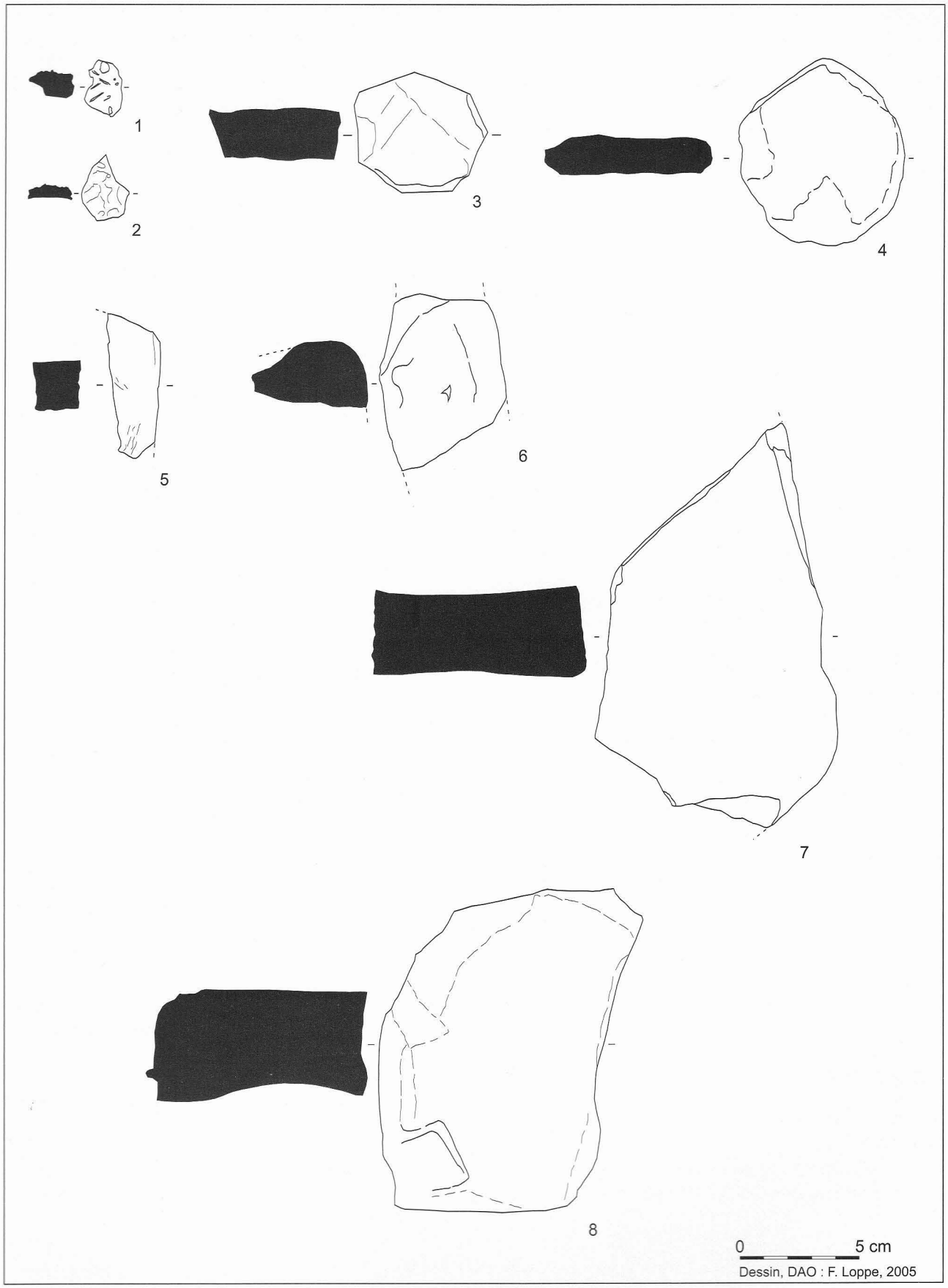

fig. 22 : Auriac, le village. Autre mobilier.

ce type de structures : moins élevée que le bâtiment A, et donc mieux protégée du vent, cette crête conserve des maçonneries, qui, si elles sont de facture moderne (M28, M40) dominent d'autres murs, inaccessibles, qui paraissent plus anciens. Cette observation ne serait par ailleurs pas contradictoire avec les constatations de F. Journot pour les châteaux du Languedoc montagnard des Xe et XIe s. qu'elle décrit comme des « bâtiments uniques ou petits agglomérats de bâtiments adossés les uns aux autres, sans enceinte, plutôt exigus, construits avec les moyens du bord selon des modes préromans, et peu élaborés dans leurs traits défensifs. Les nids d'aigle ne sont pas très nombreux et le perchement fut souvent moyen » (Journot 1992, p. 39).

C'est probablement des Xe-XIe s. que datent également la plupart des structures en terrasses du village castral visibles sur les pentes orientales ; elles présentent en effet des caractères assez homogènes, l'utilisation de la technique des moellons inclinés (sorte de demi « *opus spicatum* ») sur les murs M34 et M38 confortant par ailleurs cette hypothèse[86].

Les murs M20 et M21a du château pourraient quant à eux dater du XIe s., A. de Pous donnant également cette date pour le dernier d'entre eux (Pous 1969, p. 81, p. 82, fig. 26). Quant aux murs M22b, M23, M8, et M9 (bâtiment B), et bien que présentant des épaisseurs variables, ils montrent à leur tour des caractéristiques proches dans leur mode d'édification, leurs moellons calcaires bien équarris[87] étant régulièrement appareillés. Ces constructions pourraient selon nous dater des XIIe-XIIIe s. selon les observations que l'on a par ailleurs pu faire sur d'autres sites. En outre, le bâtiment B, certainement en raison de son orientation et de la forme courbe de son mur oriental M9, est assimilé par R. Hyvert à la chapelle castrale, hypothèse qui ne nous paraît pas invraisemblable mais que l'on ne peut conforter par aucun élément tangible[88].

Le mur M21c est quant à lui un peu à part puisque ses moellons assez imposants n'ont pas d'autre équivalent sur le site. Il pourrait selon nous dater de la seconde moitié du XIIIe s. ou plus probablement du XIVe s.. Le mur M24 (et peut-être M7) ainsi que la chaîne d'angle M22/M23 et celle de M6 paraissent être quant à eux être des aménagements plus tardifs (XIVe-XVe s. ?).

Enfin, comme on l'a vu, le grand logis oriental (bâtiment C) semble de toute évidence assez moderne, et son édification, ainsi que ses réaménagements, s'étendant probablement entre les XVIe-XVIIIe s..

II. LE « CASTLAR » DE FOURTOU : UN SITE BIPOLAIRE ?

À environ 5,5 km au sud-ouest du *castrum* d'Auriac, sur une éminence au sud-est du village de Fourtou, les vestiges d'un château sont enfouis sous la végétation à 750 m d'altitude (**fig. 1**). Il est signalé en 1926 dans une excursion de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude (Sicard 1926, p. 52)[89]. Les vestiges d'un habitat ont par ailleurs été découverts à environ 300 m à l'est de ce site.

1. Histoire.

L'identification de ce lieu à travers les sources historiques médiévales reste impossible à l'heure actuelle, puisque aucun toponyme ancien connu ne paraît lui être attaché. Une mention énigmatique du XIIe s. pourraient cependant s'y référer[90] : en 1182 en effet, Amiel d'Auriac prête serment de fidélité au vicomte de Béziers pour « *illud castrum quod vocatur Castlar, quod est in valle de Orbione, videlicet omnem illam forciam vel forcias aut municiones vel turrem vel turres quecumque modo ibi facte sunt vel in antea fuerint aliquo modo...* » (Devic, Vaissète, 1872-1885, t. VIII, pr. 45, col. 363).

Selon R. Quehen et D. Dieltiens, le *castrum de Castlar* pourrait être identifié à celui d'Auriac (Quehen, Dieltiens 1983, p. 169). *A priori*, on ne voit pas pour quelle raison ce dernier, déjà connu à cette époque sous sa terminologie actuelle, aurait été désigné ici sous un autre nom. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* estiment quant à eux que ce site est voisin d'Auriac, en se basant très certainement sur la précision géographique énoncée par le texte (Devic, Vaissète 1872-1885, t. VIII, col. 2247).

Quant à l'abbé Sabarthès, il rattache la mention de 1182 au site du *Carla*, éminence portant la chapelle Sainte-Marie et située, à environ 3,5 km à l'ouest de Lagrasse (Sabarthès 1912, p. 70). Cependant, outre le fait que ce site est implanté dans la vallée du Sou et non dans celle de l'Orbieu, nos prospections de terrain sur ce site n'ont révélé aucune trace d'habitat médiéval fortifié ou de mobilier datant de cette époque.

La question que l'on peut alors légitimement se poser à ce stade est celle de la localisation précise de ce fameux « *Castlar* », situé « dans la vallée de l'Orbieu ». Les autres *castra* de ce secteur possèdent un nom bien établi au Moyen-Âge (Lanet, Montjoi, Durfort) et la logique voudrait que ce toponyme désigne le site de Fourtou mais, ce dernier ne se situe pas à proprement parler dans la vallée de l'Orbieu, mais légèrement en amont de cette dernière, à l'ouest : faut-il alors penser que le terme de « vallée » est pris au sens large ?

Au milieu du XIVe s., le territoire de Fourtou dépend de celui des Egues, puisque cette dernière église dessert les deux territoires (Griffe 1976, p. 83) ; par ailleurs, à cette époque, l'inventaire des possessions de l'archevêque, dressé vers 1360, ne mentionne aucune fortification ni habitat (for-

---

86 - F. Journot estime en effet que la présence d'assises en opus spicatum est un trait caractéristique des maçonneries des constructions fortifiées des Xe-XIe s. dans son secteur d'étude (Journot 1992, p. 44).

87 - L x H moy. : 0,20 x 0,15 m.

88 - AD Aude., 58J2, Hyvert (R.), « Château d'Auriac », Inventaire des Monuments Historiques de l'Aude, 1946.

89 - p. 52. « Mais ce que l'on nous montre n'est nullement un dolmen, c'est un gros bloc de rocher, descendu des hauteurs. À une centaine de mètres nous voyons **des pans de murs, restes du château**, et c'est, paraît-il, au dessus que se trouve le dolmen ruiné, la table inclinée sur un seul support ».

90 - Cela semble également être l'avis de G. Langlois qui positionne apparemment le toponyme « *Castlar* » à l'emplacement de ce site (Langlois 2001, p. 16, carte).

tifié ou non), mais seulement des prés, pâturages, et bois[91]. Ainsi, si le château aujourd'hui ruiné avait été encore en état, il paraît certain que l'on n'aurait pas omis de le mentionner, comme on a pu le voir pour Auriac (*supra*).

Nous n'avons par la suite plus d'informations sur le lieu avant le XVIe s., date à laquelle les Protestants s'emparent de Fourtou (Devic, Vaissète, 1872-1885, t. XII, col. 1065, pr. 327)[92]. D'après Prouzet, il s'agit de « bandouliers se déclarant Protestants » venus de Bugarach, et qui occuperont le lieu entre août 1573 et jusqu'aux derniers mois de 1580. À leur départ, le lieu revient sous l'autorité royale (Prouzet 1975, p. 36, 65, 67 ; Prouzet 1976, p. 240). Enfin, on a vu que dans la seconde moitié du XVIIIe s., un sous-brigadier et trois hommes sont en poste à Fourtou afin de surveiller l'accès à la source salée, qui se trouve à 3 km au sud-ouest du village (*supra*).

2. Le château.

Implanté au centre d'une arête rocheuse de calcaire dolomitique orientée est/ouest, les vestiges du château s'étendent sur une superficie d'environ 1000 m².

À l'est, une tranchée naturelle entre deux masses rocheuses (passage P1 ; l. : 1,60 m) paraît avoir été obstruée par un mur M13[93] dont on perçoit encore une arase. Plus au nord, le rocher de la contrescarpe semble avoir été intentionnellement taillé en banquette sur 1,90 m de long et 0,30 m de large environ, mais la raison de cet aménagement nous échappe.

a. Bâtiments sommitaux.

Au point culminant du site, un vaste bâtiment rectangulaire (bâtiment A) occupe une superficie d'environ 80 m². Au nord, un long mur M1[94], conservé sur une hauteur

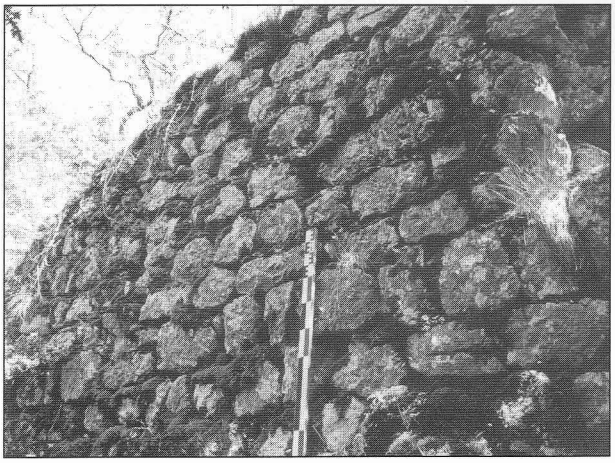

fig. 24 : Fourtou, le château. Mur M1, bâtiment A, vue extérieure.

extérieure de 2,30 m au maximum, est bâti en moellons calcaires équarris[95] bien appareillés, liés au mortier de chaux très bien dosé (couleur blanc-rosâtre ; **fig. 24**). On ne note que quelques rares calages composés de déchets de taille[96]. Deux rangées superposées d'archères en quinconce sont visibles dans la partie orientale de cette maçonnerie : quatre ouvertures en partie basse à 0,60 m du sol[97], et cinq en partie haute à 1,40 m du sol extérieur[98]. Côté nord, dans la pente, un important éboulis montre que ce mur a versé dans cette direction.

La besace d'angle de ce mur avec M2 a été en grande partie arrachée mais elle semblait composée de moellons pratiquement identiques à ceux du reste du parement. Le mur occidental M2[99], d'une hauteur extérieure conservée de 2,30 m, est bâti en limite de l'abrupt rocheux et se compose de moellons calcaires[100] bien équarris et appareillés, de dimensions légèrement supérieures à celles de M1. Trois archères sont percées dans son parement, la troisième étant

---

91 - ADA, G2. Vers 1360. « *Livre Vert contenant les droits et redevances de l'archevesché* ». Copie de 1649, [f°40 v°1]. « *Sequitur locus de Equabus qui est totus domini archiepiscopi Narbonensius cum omni juridictione alta et bassa et mero ac mixto imperio ac primius appellationibus.*
Item habet sin dicto loco ea qua sequitur per ordinem. [...]
Item duo prata pulchra vocata de Fortovo [...]
Item aliud pasquerium pulchrum vocatum de Fortovo.
Item nemoras pulchra vocata de Fortovo ».

92 - « *Discours au roi du comportement de ses sujets, ecclésiastiques, noblesse, justice et peuple, des diocèses de Narbonne, Toulouse, Saint-Papoul, Lavaur, Montauban, Rieux et Comenge, par le seigneur de Fourquevaux.*
Année 1574. Sa Majesté sera servie d'entendre, que les rebelles occupent par force dans le diocèse dudit Narbonne, à trois à quatre lieux, les lieux de Bisan les Alières, Forthon, Cubières, Duffort ». S'agit-il du village actuel de Fourtou ou du village déserté (*infra*) ?

93 - Ep. : 0,70 à 0,80 m ? Orientation : Nord 116.

94 - Orientation : Nord 74. Ep. : 1,10 m.

95 - L x H min. : 0,14 x 0,14 m.
L x H moy. : 0,30 x 0,20 m.
L x H max. : 0,40 x 0,23 m.

96 - L x H moy. : 0,14 x 0,04 m.

97 - Archère A6 : H x l. extér. : 0,29 x 0,07 m.
Archère A7 : H x l. extér. : 0,26 x 0,07 m.
Archère A8 : H x l. extér. : 0,30 x 0,08 m.
Archère A9 : H x l. extér. : 0,26 x 0,10 m.
Entraxes extérieurs : 0,80 m ; 0,74 m ; 0,95 m.

98 - Archère A1 : H x l. extér. : 0,22 x 0,06 m.
Archère A2 : H x l. extér. : 0,27 x 0,06 m.
Archère A3 : H x l. extér. : 0,25 x 0,08 m. l. intér. : 0,26 m.
Archère A4 : H x l. extér. : 0,24 x 0,09 m. l. intér. 0,29 m.
Archère A5 : H x l. extér. : 0,22 x 0,10 m. l. intér. : 0,30 m.

99 - Ep. : 1,10 m.

100 - L x H min. : 0,22 x 0,12 m.

située une assise plus haut que les deux autres, au même niveau[101]. Elles possèdent une très légère plongée et des ébrasements non convergents, car probablement dirigés vers des points particuliers de la contrescarpe.

Le mur méridional M3, implanté en limite de l'abrupt[102], s'appuyait au sud-est sur un gros rocher R1 taillé en banquette (l. : env. 0,20 m) qui recevait probablement autrefois une maçonnerie. Sa liaison avec M2 est difficile à établir mais ne semble pas perpendiculaire (angle ouvert). Ce mur M3 a été presque totalement arasé, si bien qu'on ne peut en estimer ni les caractéristiques, ni la largeur. Enfin, du côté oriental, un mur M4[103] était probablement lié à M1 et M3 et clôturait ce bâtiment, qui correspond très probablement à un logis, qui, d'après l'épaisseur des maçonneries, devait au plus comporter deux niveaux[104].

Dans un second temps, un bâtiment B est venu s'accoler du côté oriental contre le bâtiment A : d'une superficie bien plus réduite, il se compose d'un mur septentrional M5[105] conservé sur 0,50 m de hauteur et bâti en moellons calcaires. Il est lié à un mur oriental M6 implanté en limite de la masse rocheuse qui possède une hauteur de 2 à 3 m de environ. Cette maçonnerie domine un passage P2 dont les dispositions sont très voisines de celles du passage P1 (*supra*). Son parement extérieur se compose de moellons calcaires bien équarris[106] dont la face de parement est mieux dressée que celle des maçonneries précédentes. L'ensemble est lié par un mortier de chaux très bien dosé.

Ce mur M6 possède par ailleurs un léger angle rentrant (besace) au nord qui lui permet d'être assis sur une faille rocheuse : à sa base, on remarque une cavité importante (H x l. : 0,80 x 0,75 m) qui résulte très probablement de l'enlèvement volontaire d'un bloc de dimensions très voisines couché à proximité. Enfin, le mur sud M14, qui devait fermer cette construction, a été totalement arasé.

Il est difficile de déterminer la nature de cette dernière, mais si comme nous le pensons l'accès au bâtiment A était percé dans le mur M4 pour des raisons défensives, il est logique d'estimer que le bâtiment B a été ajouté pour servir de « sas » renforçant la protection de cette ouverture du côté le plus exposé (l'épaisseur du mur M6 semble en effet trop faible pour correspondre à une tour). L'accès au bâtiment B devait quant à lui être réalisé dans le mur M5, le seul véritablement accessible et par ailleurs protégé.

b. Enceinte orientale et chapelle.

Du côté oriental, le château possède une enceinte délimitant un périmètre d'une superficie assez réduite.

À l'ouest, elle venait autrefois se rattacher sans liaison au niveau de l'angle M1/M4, protégeant ainsi le bâtiment B et son probable accès au bâtiment A. Vers le nord, un pan d'enceinte est conservé sous la forme d'un mur M12[107] bâti en moellons calcaires[108] bien équarris, correctement assisés, et noyés dans un mortier de chaux.

fig. 25 : Fourtou, le château. Mur M7 de l'enceinte nord. On remarque les deux archères en partie basse.

Il est lié avec le mur nord M7[109] par une besace d'angle. Vers l'est, le mur M7 conserve un tronçon en élévation sur plus de trois mètres de hauteur extérieure et environ 6 à 7 m de longueur[110] (**fig. 25**). Il est percé de quatre archères sans plongée couvertes d'un linteau, dont une est située plus bas que les autres[111]. Ce mur est bâti en moellons de calcaire[112] bien équarris liés par un mortier de chaux blanc-ocre très bien dosé (**fig. 26**). Les petites pierres servant de « bouchons » de calage sont très rares et on constate qu'au niveau du parement externe, les dimensions des moellons décroissent avec la hauteur d'assise. Par ailleurs, sur le parement intérieur, dans la partie occidentale, on remarque une assise composée de sept moellons posés de chant[113] et légèrement inclinés. Il est par ailleurs possible que ce parement intérieur ait été repris dans sa partie orientale puisqu'on note un décalage d'assise au niveau de l'archère A15 (à moins qu'il ne s'agisse d'un tassement ?).

En outre, si on constate de nombreux déchets de taille en calage, on ne distingue pas, et ce malgré l'élévation, de trous de boulin témoignant de l'encastrement d'un échafaudage[114] ou de trous de poutres et autres corbeaux laissant penser qu'un bâtiment a pu être appuyé contre cette enceinte à ce niveau. En revanche, grâce à la présence d'éboulis rectilignes matérialisant peut-être la

---

101 - Archère A10 : H x l. extér. : 0,32 x 0,07 m ; H x l. intér. : 0,28 x 0,28 m.
Archère A11 : H x l. intér. : 0,32 x 0,30 m.
Entraxe : 0,30 m.
Archère A12 : H x l. intér. : 0,30 x 0,34 m ; H x l. extér. : 0,40 x 0,07 m.
102 - Il atteint à cet endroit une quinzaine de mètres.
103 - Orientation : Nord 166 ; ép. : 1,10 m.
104 - Pour les châteaux du Languedoc montagnard, F. Journot note qu'on « s'est contenté manifestement le plus souvent de bâtiments de piètre hauteur ; l'épaisseur courante des murs, environ 1 m, semble l'indiquer » (Journot 1992, p. 43).
105 - Orientation : Nord 177 ; ép. : ?
106 - L x H moy. : 0,25 x 0,23 m. 0,43 x 0,16 m
L x H max. : 0,26 x 0,29 m ; 0,30 x 0,30 m.
107 - Orientation : Nord 172 ; ép. : 0,80 m. H conservée : 0,50 m.
108 - L x H moy. : 0,30 x 0,22 m ; 0,36 x 0,30 m.
109 - Orientation : Nord 98.
110 - Ep. : 0,80 m.
111 - Archère A14 : H x l. extér. : 0,50 x 0,06 m ; H x l. intér. : 0,40 x 0,26 m.
Archère A15 : H x l. extér. : 0,50 x 0,06 m ; H x l. intér. : 0,57 x 0,23 m.
Archère A16 : H x l. extér. : 0,65 x 0,10 m ; H x l. intér. : 0,47 x 0,26 m.
Archère A17 : H x l. extér. : 0,50 x 0,09 m.
112 - L x H mini. : 0,20 x 0,18 m.
113 - L x H moy. : 0,32 x 0,22 m.
L x H max. : 0,52 x 0,30 m.
L x H mini. : 0,20 x 0,18 m.
L x H moy. : 0,32 x 0,22 m.
L x H max. : 0,52 x 0,30 m.113 - L x H moy. : 0,30 x 0,13 m
114 - L'existence d'échafaudages non solidaires de la structure à bâtir a également été mise en évidence au château de Mourcairol, dont les parties les plus anciennes sont datées des Xe-XIe s. (Journot 1992, p. 44).

présence de murs, il est possible qu'un bâtiment C se soit appuyé contre l'angle formé par les murs M12 et M7.

À l'extrémité orientale de l'enceinte M7, une chapelle[115] a été édifiée, son mur nord M8[116] n'étant que le prolongement du rempart M7 puisqu'il se situe dans son alignement exact et possède la même orientation (Nord 98) ainsi qu'une une épaisseur identique (0,80 m). Il est bâti en moellons calcaires[117] réguliers bien appareillés liés au mortier de chaux. L'abside (mur M9[118]), d'un

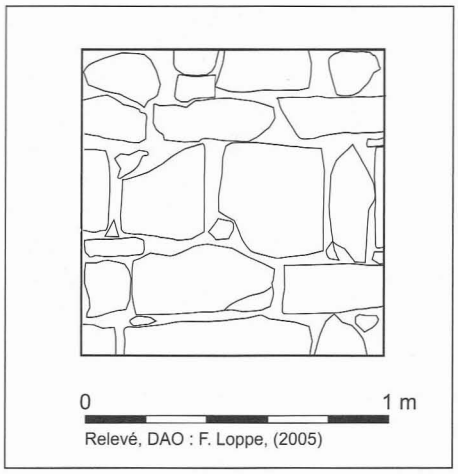

fig. 26 : Fourtou, le château. Mur M7, détail de l'appareil.

tracé semi-circulaire parfait, est liée au mur méridional M10[119] composé de moellons de dimensions inférieures[120] à ceux de M8. Ce mur M10, qui comportait probablement la porte d'entrée[121] est harpé à l'ouest avec le mur-pignon M11, d'une épaisseur inférieure[122] (0,70 m) : il est bâti en moellons calcaires de taille importante à la base[123] et réduite dans la partie haute[124]. Compte tenu de l'épaisseur des maçonneries, il est probable que cet édifice était seulement charpenté. Immédiatement au sud du mur M10, un espace d'environ 1,40 m le sépare du substrat rocheux (passage ? Entrée ?) dont une faille naturelle semble avoir été aménagée pour la récupération des eaux : en effet, son élargissement côté nord a été « bouché » par un moellon calcaire[125] probablement destiné à former un petit bassin de rétention pour l'eau de pluie. Cet aménagement de fortune devait cependant avoir son intérêt puisque aucune citerne n'a été mise au jour sur le site[126].

À l'intérieur du périmètre, outre la présence de saillies rocheuses, on ne note pour l'heure aucun aménagement particulier. Seule une pierre de grès rose à grains fins, manifestement importée, montre que l'on s'est soucié du soin apporté à certains encadrements : il s'agit en effet d'un moellon équarri correspondant à un linteau en bâtière dont le tableau inférieur est délardé en demi-cercle[127].

Enfin, on constatera l'absence totale de mobilier médiéval ainsi que de tessons de tuiles ou de débris de lauzes de schistes, cette dernière observation pouvant lais-ser penser que les bâtiments étaient couverts de bardeaux. Ce type d'aménagement est par ailleurs fréquent en milieu montagnard durant le Moyen-Âge, comme par exemple en Haut-Dauphiné (Bernardi, Nicolas 2003).

c. Aménagement de pied de falaise.

Au sud-ouest du château, au pied de la falaise, une zone de roche métamorphique (calcaire gréseux) est visible. S'il n'est pas certain que cet endroit ait pu servir de carrière pour la construction du site[128], on remarque néanmoins à cet endroit la présence d'un mur M14, à une dizaine de mètres de la falaise, et parallèle à cette dernière, et dont seule une assise est conservée sur une longueur de 3 m environ : il pourrait s'agir d'un ancien soutènement de chemin permettant d'accéder au passage P1 tout proche.

3. Un village médiéval ?

À près de 300 m à vol d'oiseau à l'est du château, sur la rive droite du ruisseau de la Tour, alimenté par une source, les vestiges de plusieurs bâtiments ruinés sont enfouis sous la végétation à une altitude d'environ 680 m (soit un dénivelé de 60 m par rapport au château). Ces édifices s'étalent sur une zone d'environ 60 m de long et 80 m de large (**fig. 27**).

Au nord, un bâtiment A, qui semble être de plan presque carré[129] est délimité sur trois côtés : à l'est, par une paroi rocheuse verticale[130], au nord et à l'ouest par deux murs en grande partie effondrés liés à l'argile ou en pierre sèche[131]. Le mur ouest M2 présente un parement composé de moel-

---

115 - L x l intér. : 6,26 x 3,45 m, soit environ 21,5 m²
116 - H max. conservée : 0,80 m.
117 - L x H moy. : 0,26 x 0,26 m.
118 - Ep. : 0,80 m.
119 - Ep. : 0,80 m.
120 - Petits : L x H : 0,22 x 0,08 m.
0,23 x 0,09 m
Moyens : 0,37 x 0,15 m.
H. conservée : 0,80 m. Orientation : Nord 89.
121 - On remarque en effet deux pierres semblant constituer les piédroits d'une porte d'un mètre de large.
122 - Orientation : Nord 170. H cons. : 0,75 m. L cons. : 1,60 m.
123 - L x H : 0,36 x 0,25 m.
124 - L x H : 0,14 x 0,15 m.
125 - L x H : 0,40 x 0,22 m.
126 - C'est également le cas pour les châteaux du Languedoc Montagnard, datés des Xe-XI^e^s.. F. Journot note en effet qu'elle « n'a pas identifié de citernes sur les sites concernés, mais seuls des sondages permettraient de s'assurer de leur existence. Quoi qu'il en soit, il devait y avoir d'autres moyens de conserver de l'eau, nécessitant la corvée d'eau au ruisseau voisin ; ce qui était viable si les châteaux n'avaient pas à craindre de sièges » (Journot 1992, p. 46).
127 - Rayon de courbure : 1,8 cm.
128 - On a vu en effet que les moellons sont en calcaire dolomitique.
129 - L x l. : env. 7 x 6,5 m : env. 45 m2.
130 - H max visible : 1,80 m.131 - Le mur nord M1 présente un vestige de parement en moellons de calcaire gréseux à peine équarris (L x H : 0,26 x 0,10 m ; 0,32 x 0,30 m). son épaisseur paraît importante (1,30 m ?).
131 - Le mur nord M1 présente un vestige de parement en moellons de calcaire gréseux à peine équarris (L x H : 0,26 x 0,10 m ; 0,32 x 0,30 m). son épaisseur paraît importante (1,30 m ?).

lons équarris[132] dont la face de parement est dressée (**fig. 28**).

À une vingtaine de mètres au sud, on distingue un bâtiment B, de plan rectangulaire[133], dont les deux maçonneries visibles[134] possèdent une épaisseur de 0,70 m. À l'ouest, une paroi rocheuse verticale taillée apparaît sur une hauteur de 1,20 m et servait probablement de support à un mur M4. Immédiatement au sud, un bâtiment C lui est mitoyen : de plan rectangulaire[135] son mur occidental M7[136] est bâti en moellons de calcaire gréseux bruts de carrière dont certains sont posés de chant[137] et liés par un mortier d'argile et de chaux maigre de couleur ocre-rouge. Vers le sud, cette maçonnerie présente un bel appareil[138] composé de blocs équarris[139] (**fig. 29**). Les autres maçonneries sont à peine discernables[140]. Au sud, une aire plane d'environ 10 x 5 m, bordée par des rochers naturels, pourrait correspondre à une cour : elle domine au sud un escarpement d'environ 5 à 6 m de haut qui marque la limite des aménagements dans ce secteur.

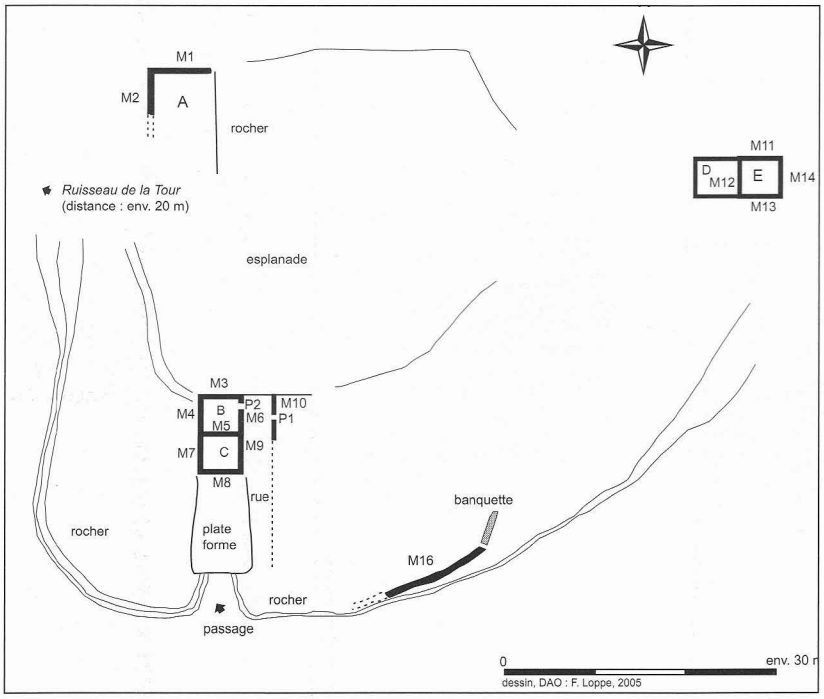

fig. 27 : Fourtou, le village, plan schématique des vestiges.

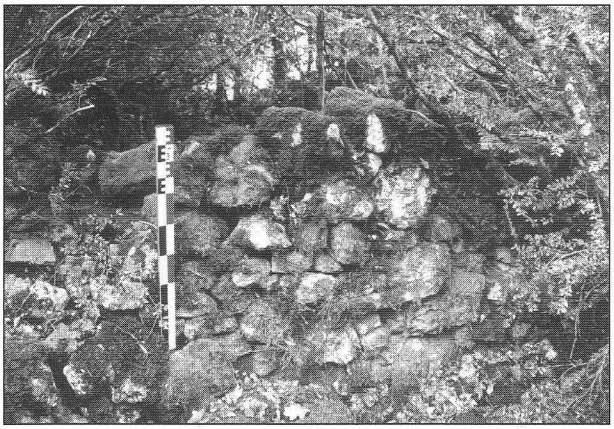

fig. 28 : Fourtou, le village. Mur M2, bâtiment A, détail du parement extérieur.

Par ailleurs, les bâtiments B et C paraissent bordés à l'est par une « rue » relativement large délimitée au nord-est par un mur M10[141] percé d'une porte P1 de 0,80 m de large encadrée par deux piédroits très bien équarris[142] : cette ouverture permettait peut-être de pénétrer dans un bâtiment, à l'est, mais il n'en reste pas de traces visibles à l'heure actuelle.

Plus à l'est, à une vingtaine de mètres, une banquette[143] taillée dans le substrat calcaire correspondait probablement à un support de mur M16 (**fig. 30**) dont le retour est visible vers le sud, en limite de l'abrupt : il s'agit d'une construction en pierre sèche[144] composée de blocs calcaires de grandes dimensions[145] et visible sur une dizaine de mètres de longueur.

fig. 29 : Fourtou, le village. Mur M7, bâtiment C, détail du parement intérieur.

---

132 - L x H moy. : 0,20 x 0,16 m. H cons. : 1 m. Ep. indét.
133 - L x l : env. : 7,5 x 5 m : env. 37,5 m².
134 - Mur nord M3, mur sud M5.
135 - L x H : env. 6,5 x 5 m, soit 32,5 m².
136 - Ep. : 0,60 m. H cons. : 1 m.
137 - L x H moy. : 0,20 x 0,25 m.
138 - H conservée : 0,80 m.
139 - L x H : gros : 0,47 x 0,25 m. Moyens : 0,32 x 0,20 m ; petits : 0,26 x 0,16 m.
140 - Mur oriental M9 : ép. : 0,70 m.
141 - Ep. : 0,70 m.
142 - Piédroit gauche : L x H x P : 0,54 x 0,23 x 0,20 m.
143 - L x ép. : 4,5 x 0,65 m.
144 - Ep. : env. 1 m.
145 - L x H x P : 0,48 x 0,28 x 0,46 m ; 0,60 x 0,12 x 0,42 m.

Enfin, au nord-est de ce secteur, deux autres édifices sont visibles : un bâtiment D[146] dont les murs sont à peine visibles, et surtout un bâtiment E[147], dont la partie orientale a été entamée par le tracé de la piste menant à la ferme de la Bernède. Son mur nord M11[148] est bâti en moellons de calcaire gréseux[149] liés à l'argile ou en pierre sèche et formant un appareil relativement régulier (**fig. 31**). Il est lié avec le mur occidental M12[150] par une besace : ce dernier présente en partie basse des moellons calcaires gréseux[151] à peine dégrossis[152] et en partie haute, près de l'angle avec M11, des moellons disposés parallèlement en boutisse qui pourraient témoigner d'une reprise de construction.

3. Interprétation. Essai de datation.

fig. 30 - Fourtou, le village. Banquette taillée dans le substrat.

La morphologie et les caractéristiques architecturales du château de Fourtou permettent d'assimiler cette fortification à une petite roca datable des Xe-XIe s.. Le bâtiment A, probablement un logis ou *mansio* (Journot 1992, p. 41) était à l'origine la seule construction composant ce château, puisque comme on l'a vu les autres maçonneries lui sont postérieures. Cette disposition de bâtiment unique isolé correspond à celle connue pour certains châteaux du Languedoc Montagnard, tels le Castelas près des Bourdils ou Nébuzon (Journot 1992, p. 52, 53 ; 56, 57). Par la suite une « barbacane » (bâtiment B) associée à une enceinte (murs M12 et M7) et une chapelle castrale seraient venus renforcer cette construction, peut-être dans le courant du

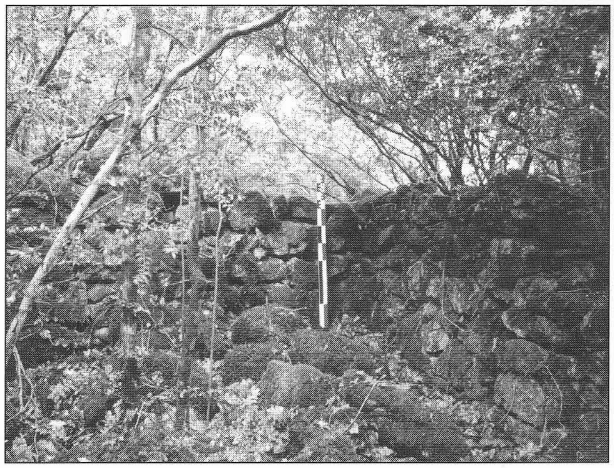

fig. 31 : Fourtou, le village. Murs M11 (à droite) et M12 (à gauche), bâtiment D.

XIe s.. Le fait que l'on ne distingue pas de phases de constructions ultérieures indiquerait que ce site a été déserté assez tôt, très probablement à la suite d'un démantèlement comme l'indiquent les constructions dérasées au même niveau (bâtiment A) ou arasées au niveau du sol actuel (tronçons d'enceinte M7). Cet abandon rapide pourrait en outre expliquer en grande partie le silence des sources médiévales… La construction de ce site pourrait être en rapport avec le contrôle et l'exploitation de mines proches situées à environ 700 m au nord (*supra*), mais il se peut également, comme en Languedoc Montagnard, qu'il ait été édifié afin de contrôler une voie principale de communication, au trafic inter-régional[153]. On peut également envisager qu'il ait été bâti dans le but de contrôler l'accès aux sources salées, puisque dans la seconde moitié du XIe s. l'archevêque de Narbonne Guifred effectue deux donations de la dîme du sel des salines autour de la ville aux chanoines de la cathédrale et à ceux de Saint-Paul, ce qui dût entraîner une baisse de ses revenus (Dupont 1958, p. 11, 12)[154].

Ce « *castlar* » pourrait donc être l'œuvre de l'archevêque de Narbonne qui a par ailleurs montré qu'il savait édifier de telles constructions pour nuire directement à ses ennemis : ainsi, dans les années 1025-1030, des guerres l'opposant au vicomte de Narbonne conduisent à l'érection de *castra* « dans le deuxième quart du XIe s. » (Bourin-Derruau 1987, t. 1 p. 123).

---

146 - L x l : env. 6 x 7 m, soit à peu près 42 m2.
147 - Dimensions à peu près identiques au précédent.
148 - Ep. : 0,60 m.
149 - L x H : 0,38 x 0,27 m ; 0,38 x 0,17 m. Ils sont à peine équarris.
150 - Ep. : 0,56 m. H cons. : 0,80 m.
151 - L x H moy. : 0,26 x 0,20 m; 0,17 x 0,17 m.
152 - On ne note pas de traces d'outils.
153 - F. Journot note en effet que « aux Xe-XIe s., ce n'est pas contre les invasions barbares que les positions sont prises ; on assiste au positionnement des puissances les unes par rapport aux autres ; tenir les grandes routes, c'est à la lettre s'approprier une région » (Journot 1992, p. 48).
154 - « De nouvelles indications nous sont données sur les salines de la région de Narbonne par une donation faite aux chanoines de la cathédrale et à ceux de Saint-Paul par l'archevêque Guifred et le vicomte Bérenger, en date du 23 avril 1048. Elle leur accorde la dîme du sel qui sortira des salines situées entre Lutobanna et Foz et entre la « *villa Judaïca* » et Narbonne, à l'exception du sel qui sortira de l'alleu juif (*de allode judaïco*) et des salines exploitées par les habitants de l'alleu de Saint-Paul. […] Une trentaine d'années plus tard, au cours d'une réunion tenue dans la cathédrale, le 7 mai 1080, l'archevêque Pierre de Narbonne et ses neveux, avec l'approbation des seigneurs et des **citoyens** de Narbonne, abandonnent aux chanoines de la cathédrale la dîme du sel sur toutes ls salines qui s'étendent depuis leur tènement jusqu'à Sigean, et de là, jusqu'à la mer; la dîme sera levée sur les salines déjà exploitées ou aménagées à l'avenir, à l'exception de celles qui sont comprises dans l'alleu de Saint-Paul ».

Pourtant, rien n'empêcher de penser que cette petite fortification pourrait être antérieure à la prise de possession du terroir par l'archevêque, qui intervient à une époque indéterminée, et que cette résidence d'un petit seigneur local aurait été démantelée sur son ordre, afin de marquer son autorité sur ce nouveau territoire, qu'il aurait par la suite rattaché à celui des Egues dans la seconde moitié du XIIe s. Comme on le constate dans le texte de 1360, Fourtou ne paraît en effet déjà plus disposer à cette date d'une fortification, ni même d'un habitat. On peut même envisager, comme pour le site tout proche des Egues, une destruction liée aux événements de 1240 (*infra*).

Quant au village[155], sa situation et les rares appareils de murs encore visibles tendraient à penser qu'il a également été créé au Moyen-Âge. Ainsi, la faible épaisseur des maçonneries[156] incite à penser qu'il s'agissait de masures de plain-pied et de médiocre construction, probablement couvertes en bardeaux, puisqu'à l'instar du site castral, aucun tesson de tuile n'a pu être ramassé.

L'implantation de ces bâtiments, si elle permettait un accès aisé à l'eau, laissait cependant les constructions hors de toute fortification naturelle. Faut-il alors penser que les villageois allaient se réfugier au château en cas de menace, ou bien que ces maisons se sont volontairement tenues à distance de cet édifice, qui, à cette époque (X^e-XIe s. ?), « fait peur » et constitue dans un premier temps un élément répulsif pour l'habitat ? Peut-on estimer par ailleurs que le village s'est installé à proximité d'un lieu de culte (à localiser) ou même qu'il peut être antérieur à l'apparition du château ? Rien ne permet de conclure en ce sens, et, en l'absence de sondages archéologiques, toutes les hypothèses restent ouvertes à l'heure actuelle. En outre, sur ces deux sites, le matériel céramique est malheureusement totalement absent en surface, si bien que les suppositions quant aux datations (construction, abandon), ne peuvent être solidement étayées.

Enfin, selon la tradition orale, il s'agirait là du lieu d'habitat primitif occupé jusqu'au XVIe s.[157], puisque le village actuel de Fourtou ne remonterait pas au delà du XVIIe s. : on s'étonne cependant que le texte de 1360 ne mentionne pas son existence… (*supra*) et on se reprend à penser à une destruction contemporaine du château, peut-être en 1240 à la suite de la contre-offensive royale menée par le sénéchal…

Fourtou, qui pourrait donc être un site bi-polaire, ne peut donc se voir attribuer la dénomination de « *castrum* » à proprement parler, mais paraît constituer un intéressant exemple où le binôme château-village, quoique peu éloignés, ne font pas corps ensemble, et ce pour des raisons historiques ou chronologiques.

III. LE CASTRUM DES EGUES[158] : UN JUMEAU DU CASTRUM D'ALBIERES ?

À mi-chemin entre les deux sites précédents, le *castrum* des Egues est implanté sur un éperon de confluence de 530 m d'altitude entre la rivière Orbieu, qui prend sa source à environ 1,5 km au nord-ouest, et le ruisseau du Moulin de Fourtou, provenant du sud-ouest. L'église, dédiée à Saint-Paul[159], et le cimetière de la Mouline se situent à 250 m à l'est du site, dans la vallée, près du confluent (**fig. 1**).

1. Histoire.

L'étymologie des « Egues » peut prêter à discussion : si pour l'abbé Sabarthès ce terme est une mauvaise graphie de l'occitan « *Aigas* » (« Les eaux »), les formes anciennes, tant latines qu'occitanes citent systématiquement « *Equabus* » ou « *Egas* » qui signifient « juments » (Sabarthès 1912, p. 121). Si la première acception paraît plausible en raison de la situation du *castrum* par rapport au réseau hydrique, elle ne paraît pas pouvoir tenir face aux termes usités dans les textes médiévaux, et on serait bien en peine à l'heure actuelle, de trancher la question.

L'église du lieu, dédiée à Saint-Paul, est mentionnée dès 1094 dans l'inventaire des actes et documents de l'archevêché de Narbonne, et comporte à cette époque le rayon sacré théorique de trente pas (Baudreu 2004, p. 78). Selon E. Griffe, c'est aux Egues « que se trouvait, au Moyen-Âge, l'église paroissiale. Le procès verbal de la visite de 1404 indique que le recteur y avait sa maison presbytérale. Un acte de l'année 1133 mentionne l'église Saint-Paul des Egues » (Griffe 1976, p. 83).

La proximité de cette église avec le *castrum* n'est pas sans rappeler le cas d'Albières où « l'ancienne église Saint-Martin, était selon toute vraisemblance située dans l'actuel cimetière avant d'être déplacée au XVIIe s., du fait de son éloignement par rapport au village actuel. Son vocable paléochrétien (Saint-Martin fut le premier évangélisateur de la Gaule) et sa position initiale (l'enclos cémetérial pourrait correspondre aux trente pas de rayon délimitant l'aire sacrée) sont à rapprocher des églises rurales desservant plusieurs habitats dispersés » (Floutié, Gardel 1997, p. 68).

Toujours est-il que le *castrum* des Egues n'a laissé sous ce nom que peu de traces dans la documentation médiévale : on recense en effet une seule mention, datée de 1227, et qui fait référence à des événements se déroulant en 1216 : il s'agit de la bulle du pape Honorius III selon laquelle Simon de Montfort et Alain de Roucy, châtelain de Termes, gardent au mépris de la justice de l'archevêque de

---

155 - Cinq bâtiments ont été identifiés, plus un probable.
156 - À l'exception peut-être du bâtiment A.
157 - C'est à dire jusqu'à la prise du site par les huguenots (supra) ?
158 - Ancien nom de la Mouline, commune de Fourtou, canton de Couiza.
159 - D'après ses caractéristiques architecturales actuelles, cet édifice est moderne. D'ailleurs, la date de 1761 figure sur le piédroit de la porte d'entrée chanfreinée. Son origine, comme on va le voir, est cependant fort ancienne.

Narbonne « les revenus de ses *castra* d'Auriac et des Egues dans lesquels ils spolient aussi bien son prédécesseur que l'archevêque actuel » (Mahul 1857-1885, III, p. 372)[160].

Par la suite, un recteur est mentionné aux Egues en 1351, et l'inventaire des possessions de l'archevêque, dressé vers 1360, nous permet d'avoir plusieurs informations sur l'état des lieux : le site est mentionné en tant que « *locus de Equabus* » signe que le *castrum* n'existe plus et a été détruit, peut-être volontairement, comme on le verra par la suite (*infra*). Comme à Auriac, l'archevêque y est seigneur en toute justice[161], et possède une maison pour conserver les récoltes[162], divers prés, bois et pâturages dans plusieurs territoires[163], une devèze et le poisson de la rivière[164], un moulin[165], ainsi que plusieurs « *terminio* » aujourd'hui situés entre Albières et Arques[166]. Malgré l'absence du *castrum*, le terroir est néanmoins encore peuplé par des habitants qui doivent prêter serment de fidélité[167]. En 1538, l'archevêque possède encore dans le lieu une forge à marteau de fer en ruines, signe que le site servait autrefois de zone de traitement du minerai[168].

Le lieu continue d'être cité sous le toponyme « les Egues » jusqu'en 1738, mais en 1781 il prend la dénomination de « la Mouline » (Sabarthès 1912, p. 121) fait qui atteste probablement l'existence de forges hydrauliques pour le travail des métaux.

2. Description du site.

Le *castrum* des Egues, aujourd'hui presque totalement détruit et remblayé, ne présente plus que de très rares vestiges. D'après les prospections de terrain et le cadastre (**fig. 32**), il s'étendait sur une superficie d'environ 120 x 60 m, soit à peu près 7200 m², dimension très proche de celle du *castrum* d'Albières, dont la taille est évaluée à 7000 m² (Floutié, Gardel 1997, p. 68).

Du côté occidental, il était probablement isolé du reste de la crête schisteuse par un fossé, aujourd'hui presque totalement remblayé[169], selon le système classique de l'éperon barré, visible plus nettement au *castrum* d'Albières. Au point culminant, en position centrale sur la crête, un campanile moderne de 4,10 m de long[170] et d'environ 7 m de hauteur réemploi une partie de la maçonnerie médiévale qui

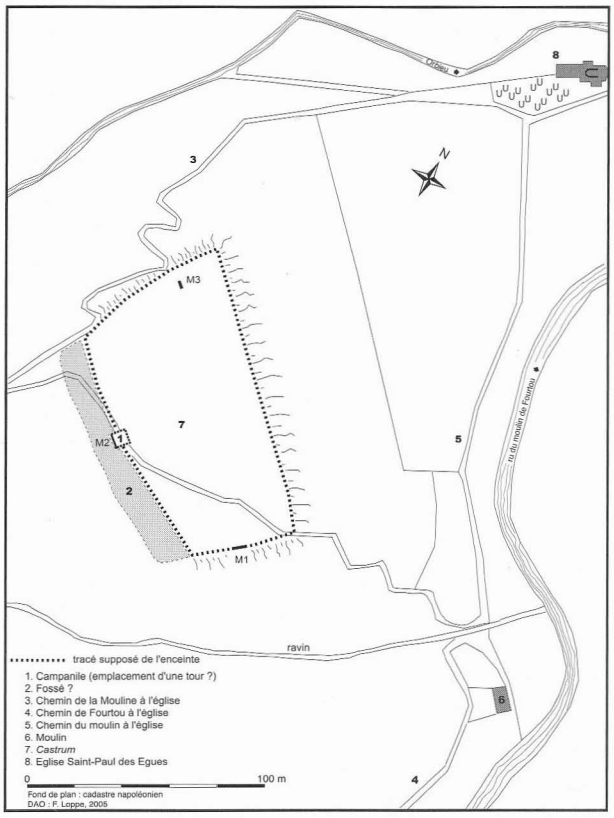

fig. 32 : Les Egues (commune de Fourtou). Vestiges et étendue supposée du *castrum* d'après le cadastre napolénonien.

correspond probablement au tracé de l'ancienne enceinte du village (**fig. 33**) : ce mur M2, d'une épaisseur de 1,30 m, utilise en effet des moellons de schiste assez mal dégrossis et appareillés[171] sur une hauteur d'environ 2 à 3 m, alors que la construction du campanile[172] utilise des moellons exogènes de grès ocre-jaune[173] très bien équarris (quasiment des pierres de taille), et formant un bel appareil : on remarque encore sur leur face de parement des traces obliques très nettes d'outils (pic ?) qui montrent le soin apporté à leur façonnage. Si l'on établit un parallèle avec le *castrum* d'Albières, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y avait là autrefois une tour carrée ou un donjon commandant le site dont le clocher-mur perpétue le souvenir (Floutié, Gardel 1997, p. 68). Au nord et au sud de cette construction, des pierriers d'une largeur proche semblent indiquer approximativement l'ancien tracé de l'enceinte.

---

160 - « *... proventus castrorum Auriaci et Egas quibus tam predecessorem ejus quam et ipsum indebite spoliavit, contra justiciam detinet et reddere contradicit* ».
161 - ADA, G2. Vers 1360. « *Livre Vert contenant les droits et redevances de l'archevesché* ». Copie de 1649, [f°40 v°1]. « *Sequitur locus de Equabus qui est totus domini archiepiscopi Narbonensius cum omni juridictione alta et bassa et mero ac mixto imperio ac primius appellationibus* ».
162 - *Ibid.* « *Primo unum hospitium pro bladio tenendis* ».
163 - *Ibid.* « *Item aliud pratum vocatum planum de Legua.*
Item aliud modicum pratum in dicto loco.
Item pasquerium pulchrum vocatum de Jouncarolius.
Item nemorus pulchrum vocatum de Jouncarollius ».
164 - *Ibid*, [f°41 r°]. « *Item devesiam, piscium in riparia* ».
165 - *Ibid*, « *Item molendinum quod facii de censu septem libras* ».
166 - *Ibid*, « *Item terminali vocatum de Rapassola. Item Las Cabanas. Item habet in dicto, loco et terminalibus vocata de Lespanus* ».
167 - « *Item omne de homine de dicti loci tenentur facere domino suo archiepiscopo in novitati sua et totiens quotiens voluerii sacramentum fidelitatius* ».
168 - ADA, 56C1/1. « *L'an 1538, lo XXVI jorn de Julet. Primo, una molina an son martel ? de fer bastimens may son osdal dyt ferme de las Egas an ruyna et dels herediers de Peyra Pasus de Fosan...* ».
169 - Au niveau de la contrescarpe, on remarque une saillie rocheuse recouverte d'un immense pierrier de démolition dominant d'environ 4 à 5 m la base de ce qui pourrait être un fossé-barrage.
170 - Mur orienté à Nord 142.
171 - L x H : 0,28 x 0,30 m ; 0,30 x 0,25 m ; 0,54 x 0,17 m.
172 - Cet édifice aurait pu être construit au XVIIIe s., c'est à dire en même temps que la nouvelle église des Egues (1761), et ce de manière à accueillir les cloches, l'église, en fond de vallée, ne pemettant pas une bonne diffusion du son alentour.
173 - L x H moy. : 0,54 x 0,26 m.

Au sud, un mur M1, proche de la route actuelle, pourrait être un vestige de cette dernière (**fig. 34**) : seule une assise émerge du substrat (trois moellons de schiste sont visibles[174]) et l'ensemble de cette construction n'affleure que de 0,80 m. Orienté à Nord 82, il semble être le dernier vestige visible de la pente sud, ce qui accrédite l'hypothèse qu'il soit un reste du rempart, même si son épaisseur n'a pu être déterminée. Des débris de tuiles canal, visibles à proximité, indiquent très probablement que les bâtiments étaient couverts avec ce matériau.

fig. 33 : Les Egues, le *castrum*. Le campanile moderne (XVII^{e}s. ?), vu depuis l'est. Il réutilise une partie d'enceinte ou de tour médiévale (au centre, en bas, moellons de schiste appareillés différemment).

Du côté oriental, à une quinzaine de mètres environ de la route actuelle, un talus prononcé d'environ 5 m de hauteur recouvert de moellons de construction sur une soixantaine de mètres de long matérialise très probablement le tracé de l'enceinte.

Enfin, au nord-est du site, un grand pierrier comportant des centaines de moellons de construction en schiste[175] probablement issus du *castrum*, masque en partie un mur M3 lié à la chaux (très bien dosée) et qui faisait très certainement partie d'un bâtiment du village castral (**fig. 35**) : orienté comme l'actuel campanile (Nord 142) et d'une épaisseur probable de 0,80 à 0,90 m, il est conservé sur une longueur de 2,60 m et une hauteur de 1,20 m. Il est bâti en moellons équarris de schiste, de grès gris et de grès poudingue[176] formant un appareil relativement régulier.

Un probable fragment de meule en grès rose à été découvert à proximité : ses dimensions conservées (L x ép. : 0,33 x 0,10 m) pourraient indiquer qu'il s'agit de la partie dormante d'une meule à bras (**fig. 36**). Ses deux faces, relativement parallèles, sont ponctuées d'impacts de broche d'environ 1 cm de diamètre destinés à améliorer le broyage des grains. Ce matériau, totalement étranger au substrat de site, a de toute évidence été importé. En 2000 et 2005, les prospections ont par ailleurs permis de retrouver deux tessons de céramique : le premier, près du mur M1, possède une épaisseur de 0,5 cm, et correspond à un fragment de panse tourné à cuisson oxydante recouvert d'un reste de glaçure de couleur vert-olive sur sa paroi externe. Il peut être rattaché aux productions de la fin du XIIIe s. ou du début du XIVe s.. Le second, découvert au niveau du talus oriental du site, est un col de céramique à cuisson réductrice et dégraissant quartzeux attribuable aux XIIe-XIIIe s..

3. Interprétation. Essai de datation.

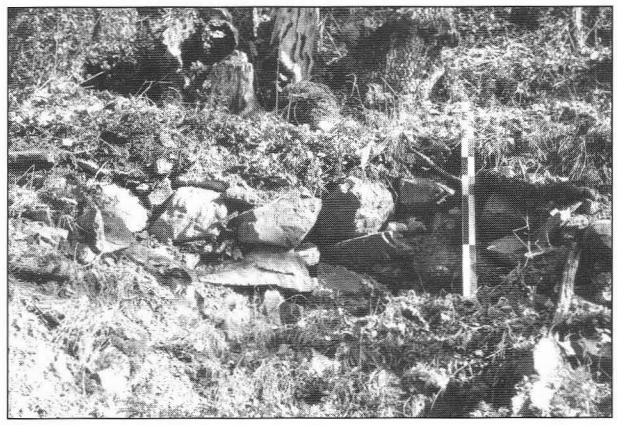

fig. 34 : Les Egues, le *castrum*. Vestiges du probable mur d'enceinte méridional M1, vus depuis le sud.

Les vestiges du *castrum* des Egues montrent de toute évidence qu'il a été volontairement démantelé, à l'instar du château de Fourtou. D'ailleurs, comme l'indiquent les sources, ce site, comme celui de Fourtou, n'existe déjà plus aux environs de 1360 : si la date paraît un peu précoce pour penser qu'il ait pu être victime des dommages liés à la guerre de Cent ans, on pourrait en revanche rattacher sa destruction aux événements de 1240 consécutifs à la rébellion de Trencavel[177] : il pourrait avoir été victime, comme d'ailleurs le village médiéval d'Albières, d'une opération de démantèlement de grande ampleur de sites fortifiés ayant offert une résistance, comme par exemple les bourgs de Carcassonne (Gardel 1999a) ou le *castrum* de Cabaret (Gardel 2004, p. 366). D'après ce que l'on peut imaginer de ses dispositions originelles, le *castrum* des Egues présentent

---

174 - Dimensions : L x H : 0,30 x 0,26 m ; 0,50 x 0,17 m ; 0,29 x 0,22 m.
175 - Dimensions : par exemple (L x H) : 0,23 x 0,12 m ou 0,37 x 0,15 m.
176 - L x H : 0,26 x 0,13 m ; 0,23 x 0,12 m.
177 - L'itinéraire du sénéchal Jean de Beaumont, qui pourchasse les faydits dans les Corbières après l'échec du siège de Carcassonne ne semble pourtant pas passer dans ce secteur : selon Quehen et Dieltiens cependant, les troupes royales pourraient avoir conquis Albières et Cédeillan, deux sites dépendant de l'archevêque de Narbonne, signe que les troupes ne se sont peut-être pas embarrassées de ses droits sur ces fortifications, où que certaines d'entre elles ont été prises par l'ennemi et offraient une résistance. Le *castrum* des Egues pourrait-il avoir été dans ce cas ?

en outre d'étonnantes analogies avec celui d'Albières : site d'éperon de confluence, probable tour isolée au point culminant, enceinte d'une superficie d'environ 7000 m², morphologie d'ensemble très voisine, sont autant d'éléments qui plaident en faveur de constructions plus ou moins contemporaines et concertées entreprises par l'archevêque de Narbonne, probablement dans la seconde moitié du XIIe s.[178], afin de contrôler ses territoires (voies de communications, ressources minières) exposés aux visées expansionnistes de la famille de Termes, dont les terres sont toutes proches

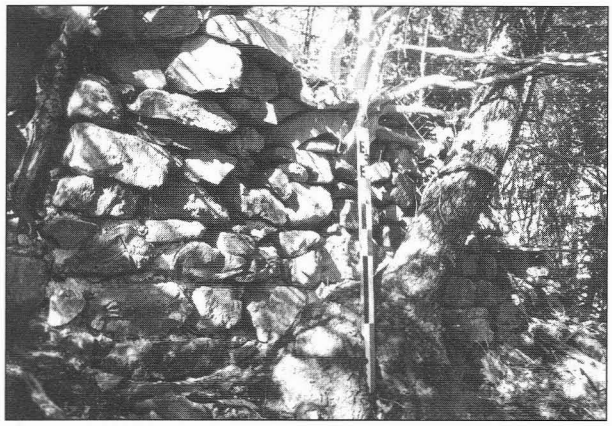

fig. 35 : Les Egues, le *castrum*. Vestiges du mur M3, lié à la chaux.

(Langlois 1991, p. 72, carte 3). Cependant, si Albières a connu une seconde vie avec le réaménagement de son château dans la seconde moitié du XIIIe s. (Floutié, Gardel 1997, p. 68), il se peut bien que l'histoire du *castrum* des Egues se soit arrêtée avant le milieu de ce siècle. Pourtant, seule une présence massive de tessons de céramique (presque totalement absents du site) ou des sondages archéologiques, pourraient étayer cette hypothèse par des éléments fiables de datation.

V. CONCLUSION.

À la lumière des sources et des vestiges, ces trois sites fortifiés offrent des visages bien distincts: Auriac, le site-maître du territoire contrôlé dans ce secteur par l'archevêque de Narbonne, apparaît comme un *castrum* tout à fait atypique, tant par l'origine très ancienne de sa construction (Xe s., très probablement) que par l'étendue du site. Comme l'a supposé A. de Pous (*supra*), il pourrait s'agir à l'origine d'une création des comtes de Carcassonne dont l'intérêt était à cette époque davantage stratégique et politique qu'économique. Cependant, la taille démesurée du site (environ 2,5 hectares) traduit très certainement une réussite due à la présence des nombreuses mines alentours, mais également un souhait de faire du site un pôle essentiel de l'affirmation de la puissance de l'archevêque de Narbonne dans ce secteur des Corbières, et

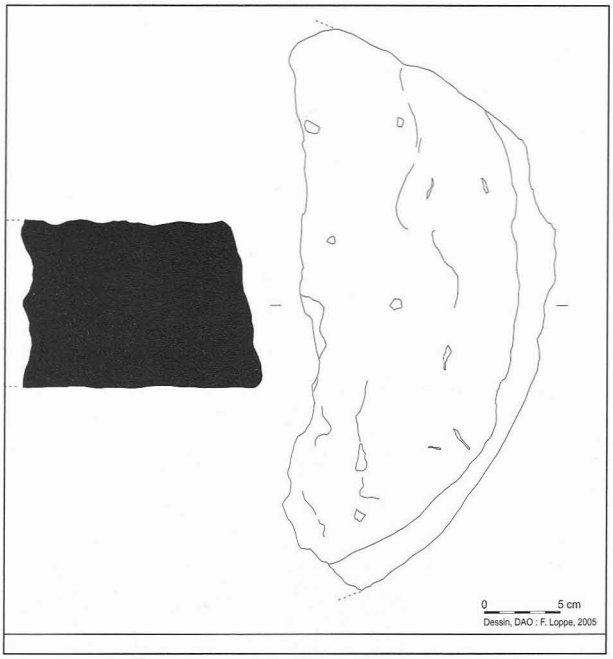

fig. 36 : Les Egues, le *castrum*. Probable fragment de meule en grès rose.

ce face à l'omniprésence de la famille de Termes. Les éléments mobiliers découverts en prospection paraissent d'ailleurs indiquer que le village a été occupé longtemps, peut-être jusqu'aux XVIe-XVIIe s..

Quant à Fourtou, si la création du bâtiment sommital du château remonte probablement aux Xe-XIe s., rien ne permet de savoir qui en a ordonné la construction, ni la destruction. S'agit-il d'une *roca* près de laquelle un village est venu s'établir ultérieurement et qui ont tous deux rapidement périclités ? S'agit-il d'un site détruit par l'archevêque de Narbonne qui a ensuite uni ce terroir à celui des Egues lors de la création de ce *castrum* ? Ce dernier en effet, de par ses fortes ressemblances avec le site d'Albières, paraît de toute évidence appartenir à un programme de construction impulsé par ce seigneur dans la seconde moitié du XIIe s., ce qui pourrait laisser penser que les deux constructions ont été menées parallèlement ou dans un intervalle de temps réduit, et ont permis tout à la fois de concentrer un habitat dispersé sous forme de hameaux et de fermes[179], mais également de contrôler deux vallées axées est/ouest. Rien n'interdit d'ailleurs de penser que l'église des Egues, dont l'origine est très ancienne, desservait autrefois ce terroir mais également celui de Fourtou, où aucune église aussi ancienne n'a pu être mise en évidence à l'heure actuelle, que ce soit dans les sources ou sur le terrain[180].

Ainsi, on s'aperçoit en définitive, que malgré une situation géographique proche et un seigneur commun, ces trois sites ont apparemment connu des évolutions et des destinées différentes dues aux vicissitudes historiques et probable-

178 - Le *castrum* d'Albières est en effet mentionné pour la première fois en 1183 dans un hommage d'Amiel d'Auriac à l'archevêque de Narbonne (Loppe 1999, t. 1, p. 66 (Gallia. Christ., t. VI, col. 57. « *Bernardo itaque reverso Amelius de Auriaco hominium praestitit pro castro d'Albière an 1183*… ».

179 - C'est également ce que pensent M. Floutié et M.-E. Gardel pour Albières : « son édification, sur un éperon de confluence aux limites de la seigneurie d'Auriac, a eu pour conséquences probables l'attraction des populations dispersées dans les habitats environnants (on peut ainsi penser au Villaret, à Saint-Just et Saint-Pancrasse, mais également à d'autres lieux dont l'étude reste encore à faire) » (Floutié, Gardel 1997, p. 68).

180 - À l'exception toutefois de la chapelle du château.

ment aux convoitises politiques, militaires, et économiques des diverses forces en présence qui s'affrontent entre les Xe et XIIIe s., et même au-delà, dans ce secteur des Corbières. La définition précise des circuits d'échanges économiques au Moyen-Âge permettrait par ailleurs d'apporter un éclairage nouveau sur les raisons de leur implantation et leur situation géographique, notamment pour le contrôle du charroi du minerai et de ses lieux d'extraction et de transformation, matière qui fait actuellement défaut aux chercheurs médiévistes dans cette région.

Sources imprimées et dictionnaires.

Devic, Vaissete 1872-1885 : DEVIC (Cl.), VAISSETE (J.), *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1872-1885, 15 vol.

Mahul 1857-1885 : MAHUL (J-A.), *Cartulaire et archives de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, Didron-Dumoulin, 1857-1885, 7 t.

Rosell 1947 : ROSELL (F-M.) (reconstitucion y edicion por), *Liber Feodorum Major*, Consejo superior de investigaciones cientificas, Escuela de estudios medievales, Seccion de Barcelona, Cartulario Real que se conserva en el archivo de la Corona de Aragon, PBRO, Barcelona, 1947, 2 vol.

Sabarthes 1912 : SABARTHES (A.), *Dictionnaire topographique de l'Aude*, Paris, Imprimerie Nationale, 1912, 595 p.

Bibliographie.

Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994 : BAILLY-MAÎTRE (M-Ch.), BRUNO DUPRAZ (J.), Brandes en Oisans, la mine d'argent des Dauphins (XIIe-XIVe s.), Isère, *Documents d'Archéologie en Rhônes-Alpes,* n°9, 1994.

Baud, Bernardi, Hartman-Virnich, Husson, Le Barrier, Parron, Reveyron, Tardieu 1996 : BAUD (A.), BERNARDI (Ph.), HARTMAN-VIRNICH (A.), HUSSON (E.), LE BARRIER (C.), PARRON (I.), REVEYRON (N.), TARDIEU (J.), L'échafaudage dans le chantier médiéval, *DARA* n°13, Lyon, 1996.

Baudreu 2004 : BAUDREU (D.), Formes et formations des villages médiévaux dans le bassin de l'Aude, dans CURSENTE (B.), *Habitats et territoires du Sud, 126e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse, 9-14 avril 2001*, p.65-89, 2004.

Bayrou 1988a : BAYROU (L.), Essai sur les techniques de construction des forteresses royales des Corbières, XIIIe et XIVe s., *Etudes roussillonnaises*, t. VIII, nouvelle série, 1988.

Bayrou 1988b : BAYROU (L.), *Le château de Termes, guide du visiteur*, Carcassonne, C.A.M.L./C.D.P.C.A., 1988, 30 p.

Bayrou 2004 : BAYROU (L.) dir., *Entre Languedoc et Roussillon, 1258-1659 : fortifier une frontière ?*, Canet-en-Roussillon, Les Amis du Vieux Canet, 2004.

Bernardi, Nicolas 2003 : BERNARDI (Ph.), NICOLAS (N.), Les échandoles : application et rayonnement d'un matériau et d'un savoir-faire montagnard à la fin du Moyen-Âge, *Las montanas del Mediterraneo, Actes du colloque international de Grenade (4-6 février 1999)*, Antonio Ortega Santos y Jacques Vignet Zunz éd., Working papers n°4, 2003, p. 287-304.

Bourin-Deruau 1987 : BOURIN-DERRUAU (M.), *Villages médiévaux en bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X^e^-XIVe s.)*, L'Harmattan, 1987, 2 t.

Bourin-Deruau 1988 : BOURIN-DERRUAU (M.), Valeur stratégique et valeur symbolique des fortifications castrales en Bas-Languedoc, XIe-XIIIe s., BAZZANA (A.) (Actes recueillis et présentés par), *Castrum 3, guerre, fortification et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen Âge, Colloque organisé par la Casa de Velazquez et l'Ecole Française de Rome, Madrid, 24-27 novembre 1985*, publications de la Casa de Velasquez, p. 99-106, 1988.

Cabaussel 1954 : CABAUSSEL (J.), *Le massif de Mouthoumet et sa bordure méridionale*, Diplôme d'études supérieures de Géographie, Montpellier, 1954, 3 vol.

C.A.T.H.M.A. 1993 : Céramiques languedociennes du haut Moyen-Âge (VIIe-XIe s.). Etudes micro-régionales et essai de synthèse, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 11, p. 111-228, 1993.

Cayla 1961 : CAYLA (P.), Le commerce du sel Languedocien au XIIe s., *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. XXV, 1ère partie, 1959-1960, p. 81-86.

Darnas 1992 : DARNAS (I.), Le *castrum* de Calberte : étude du quartier nord-ouest (Saint-Germain-de-Calberte, Lozère), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 10, p. 97-111, 1992.

Dupont 1958 : DUPONT (A.), L'exploitation du sel sur les étangs de Languedoc (IXe-XIIIe s.), *Annales du Midi*, t. LXX, p. 7-25, 1958.

Colin, Darnas, Pousthomis, Schneider 1996 : COLIN (M-G.), DARNAS (I.), POUSTHOMIS (N.), SCHNEIDER (L.) (dir.), La maison du *castrum* de la bordure méridionale du Massif Central (XIe-XVIIe s.), *Archéologie du Midi Médiéval*, supplément n°1, Carcassonne, C.A.M.L., 1996.

Courrent 1931 : COURRENT (P.), Quelques notes sur Auriac en Termenès et sur l'origine vraie des Pompadour du Languedoc, *Recherches sur le département de l'Aude*, Carcassonne, Gabelle, p. 96-102, 1931.

Debax 2003 : DEBAX (H.), *La féodalité languedocienne, XIIe-XIIIe s., serments hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, PUM, Toulouse, coll. Tempus, 2003.

Demians d'Archimbaud 1980 : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) (1980), *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, C.N.R.S., 1980.

Descadeillas 1959 : DESCADEILLAS (R.), Contrebande du sel aux sources de la Sals, 1750-1850, *Annales du Midi*, t.71, n°46, p. 125-142, 1959.

Floutié, Gardel 1997 : FLOUTIE (M.), GARDEL (M-E.), Le *castrum* d'Albières (Aude), étude préliminaire, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. XCVII, p. 65-72, 1997.

Gardel, Loppe 2004 : GARDEL (M-E.), LOPPE (F.), En lisière du *castrum* : les bâtiments XII et XVI du site médiéval de Cabaret (Lastours, Aude, XIIe-XIIIe s.), *Archéologie en Languedoc*, t. 28, p. 73-101, 2004.

Gardel 1999a : GARDEL (M-E.), Les anciens bourgs de Carcassonne : recherches préliminaires, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. XCIX, p. 61-76, 1999.

Gardel 2004 : GARDEL (M-E.), Les conséquences de la Croisade sur le milieu castral : l'exemple de Cabaret, dans ROQUEBERT (M.) (dir.), *La croisade albigeoise, actes du colloque du Centre d'Etudes Cathares, Carcassonne, 4, 5, 6 octobre 2002*, Carcassonne, p. 349-367, 2004.

Ginouvez, Schneider, Gardeisen 1988 : GINOUVEZ O., SCHNEIDER L., GARDEISEN A. (1988). Un *castrum* des environs de l'an Mil : le rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 6, p. 101-122, 1988.

G.R.A.M.E. 1981 : *Montségur, 13 ans de recherche archéologique, 1964-1976*, Carcassonne, Sival, 1981.

Griffe 1974 : GRIFFE (E.), *Les anciens pays de l'Aude dans l'Antiquité et au Moyen-Âge*, Carcassonne, Gabelle, 1974.

Griffe 1976 : GRIFFE (E.), *Etudes d'Histoire audoise (IXe-XIVe s.)*, Carcassonne, Gabelle, 1976.

Journot 1992 : JOURNOT (F.), Châteaux du Languedoc montagnard aux Xe et XIe s. (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, X, p. 39-61.

Langlois 1989 : LANGLOIS (G.), Inventaire et études des mines et industries métallurgiques des Corbières au Moyen-Âge à nos jours, *Mines et métallurgies antiques et médiévales de la France méridionale, Journées de Perpignan, 21-22 février 1987*, Université de Toulouse-II le Mirail et ville de Perpignan, 1989, dactyl.

Langlois 1991 : LANGLOIS (G.), La formation de la seigneurie de Termes, *HERESIS* n°17, p. 51-72, 1991.

Langlois 1994 : LANGLOIS (G.), Le siège du château de Termes par Simon de Montfort en 1210, problèmes topographiques et historiques, *HERESIS* n°22, p. 101-134, 1994.

Langlois 2001 : LANGLOIS (G.), *Olivier de Termes, le cathare et le croisé (vers 1270-1274)*, Toulouse, Privat, 2001.

Lassure *et alii* 1998 : LASSURE (J-M.) (dir.), BARBE (L.), VILLEVAL (G.) (coll.), *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe s.. Le mobilier du site de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse, FRAMESPA/UTAH, 1998.

Leenhardt 1995 : LEENHARDT (M.) (dir.), *Poteries d'oc, céramiques languedociennes VIIe-XVIIe s.*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique de Nîmes, 15 octobre 1995-28 février 1996, Narration, 144 p.

Leenhardt, Piton, Vallauri, Foy 1996 : LEENHARDT (M.), PITON (J.), VALLAURI (L.), FOY (D.), L'évolution des vaisselles médiévales à Arles : l'exemple du dépotoir des Prêcheurs, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 14, p. 97-139, 1996.

Levy 1991 : LEVY (E.), *Petit dictionnaire provençal-français*, Lodève, Culture provençale et méridionale Marcel Petit, 1991.

Loppe 1999 : LOPPE (F.), *Inventaire des sites fortifiés médiévaux et modernes (Xe-XVIIe s.) du canton de Mouthoumet (Aude)*, Mémoire de maîtrise d'archéologie, Université Toulouse-le-Mirail, année universitaire 1998-1999, 3 vol.

Loppe 2005a : LOPPE (F.), *Le castrum d'Auriac (Aude), étude historique et architecturale (Xe-XVIIe s.)*, rapport d'étude, mairie d'Auriac, août 2005.

Loppe, Marty, Zanca, Barrère, Bessac, Boudartchouk, Debax, Forest, Zammit 2005b : LOPPE (F.) (dir.), MARTY (R.), ZANCA (J.) (dir.), BARRERE (M.), BESSAC (J-C.), BOUDARTCHOUK (J-L.), DEBAX (H.), FOREST (V.), ZAMMIT (J.) (coll.) (2005b). *Le castrum déserté de Ventajou et son terroir (Félines-Minervois, Hérault) : première approche (V^e^-XIVe s.)*. En préparation.

Mercier, Barberan 1996 : MERCIER (C.), BARBERAN (S.), Etude de la céramique médiévale (VIIe-XIIe s.) de Saint-Gilles-le-Vieux (Aimargues, Gard), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 14, p. 1-31, 1996.

Ovtracht 1955 : OVTRACHT (A.), Metallogénèse du secteur d'Auriac, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. LV, p. 17-26, 1955.

Passarius 2001 : PASSARIUS (O.), La céramique d'époque carolingienne en Roussillon, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 19, p. 1-29, 2001.

Pous 1963 : POUS de (A.), *Le Termenès*, Paris, Cadran, 30 p., 1963.

Pous 1969 : POUS de (A.), L'architecture militaire occitane (IXe-XIVe s.), *Bull. Archéologique* n°5, p. 41-139, 1969.

Prouzet 1975 : PROUZET (J.), *Les guerres de Religion dans les pays d'Aude, 1560-1596*, Tulle, 1975.

Prouzet 1976 : PROUZET (J.), Inventaire des villes et villages du département de l'Aude, occupés, assiégés ou détruits au cours des guerres de Religion (1560-1596), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. LXXVI, p. 233-253, 1976.

Quehen, Dieltiens 1983 : QUEHEN (R.), DIELTIENS (D.), *Les châteaux cathares et les autres*, Montesquieu-Volvestre, éditions René Quehen, 1983.

Raynaud 1986 : RAYNAUD (Ch.), Villages disparus dans les Pyrénées audoises : les mutations médiévales de l'habitat, *Annales du Midi*, t. 98, n°176, octobre-décembre, p. 433-467, 1986.

Sicard 1926 : SICARD (G.), Excursion à Arques et Fourtou du 9 juin 1924, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 36e et 37e années, t. XXX, p. 45-52, 1926.

Vène 1834 : VENE (M.), Rapport sur le terrain présumé salifère de Fourtou et Sougraigne, extrait du *Recueil des annales des Mines*, 1834, IIIe série, t. VI.